

2024

# RAPPORT D'ACTIVITÉ DU PRIF



**POUR Bien  
vieILLiR**



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent

## ÉDITO

Entretien croisé entre Elsa Parlange, administratrice et Laurent Pilette, vice-administrateur

03

## LA DÉMARCHE QUALITÉ : une garantie de l'impact du Parcours prévention auprès des seniors franciliens

28

06

## LE PRIF, ACTEUR MAJEUR DE L'INTERRÉGIME EN FAVEUR DU BIEN-VIEILLIR

Qui sont les seniors qui ont pris part aux ateliers du Parcours prévention ?

30

La démarche qualité comme levier d'amélioration continue : panorama des travaux alignés avec les engagements des conventions d'objectif et de gestion (COG) des caisses membres

44

08

La gouvernance du Prif

09

Le Prif, acteur majeur de la construction d'une culture commune de la prévention en Île-de-France

10

Les ambitions stratégiques du Prif

14

Les ambitions stratégiques illustrées : les actions clés de l'année 2024

18

Le Parcours prévention : point d'ancrage de la diffusion des messages de prévention

22

Favoriser les synergies au sein des territoires : la dynamique de développement conjointe engagée avec Cap seniors Aquitaine

## UN RÉSEAU STRUCTURÉ POUR PORTER UNE CULTURE COMMUNE DE LA PRÉVENTION EN ÎLE-DE-FRANCE

46

Un réseau d'experts engagés pour la prévention de la perte d'autonomie

48

Les faits notables du réseau Prif

50

Nos perspectives 2025 : partenariat élargi et consolidation de la mesure d'impact

54

L'Essentiel

58

## ÉDITO

ENTRETIEN CROISÉ

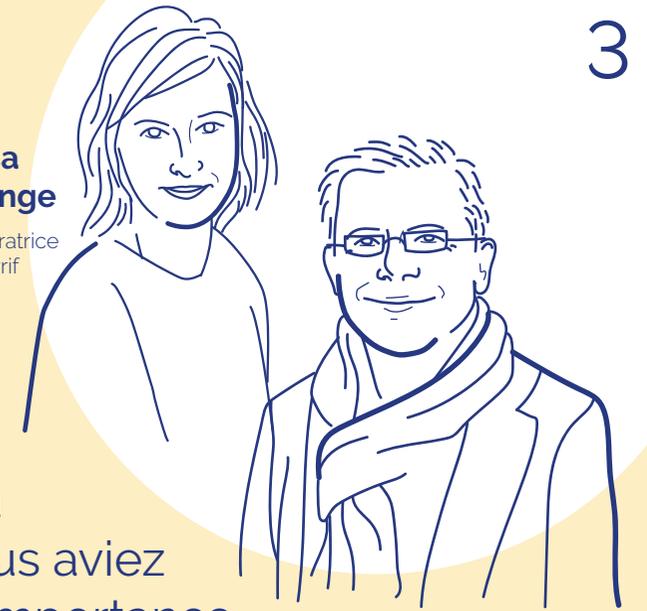
Il y a un an, dans l'édito du rapport d'activité 2023, vous aviez conjointement souligné l'importance de consolider les fondations de l'organisme. **Quel bilan tirez-vous de cet engagement pour l'année 2024 ?**

**Elsa Parlange** • Un an après avoir réaffirmé notre volonté de consolider les fondations du Prif, le bilan 2024 s'avère très positif. Les objectifs fixés ont été atteints dans l'ensemble des départements, et une véritable dynamique de déploiement s'est enclenchée. **Le déploiement de « Bienvenue à la retraite » illustre cette montée en puissance**, avec un dispositif dédié qui a permis de toucher des publics jusqu'alors éloignés de notre offre. Nous avons renforcé nos actions de communication directe, notamment via le mailing et l'emailing, en lien avec l'Assurance retraite Île-de-France et la MSA Île-de-France.

Ces efforts illustrent notre engagement à **optimiser les leviers existants**, mais aussi à **faire évoluer nos pratiques**.

Consolider les fondations, c'est à la fois **regarder en arrière pour mesurer le chemin parcouru et continuer à se donner de nouvelles perspectives, à se fixer un horizon clair** : enrichir l'offre et renforcer la dynamique collective. Cette approche d'amélioration continue, fondée sur l'ancrage, l'agilité et l'innovation, nous permet de rester concentrés sur l'essentiel : l'évolution continue du Parcours prévention, les modalités de financement, la relation avec les opérateurs, les partenaires de terrain et les financeurs institutionnels. C'est cette ligne directrice, à la fois solide et évolutive, qui guide notre action au quotidien.

**Elsa Parlange**  
administratrice  
du Prif



**Laurent Pilette**  
vice-administrateur  
du Prif

**Laurent Pilette** • Effectivement, en 2023, nous avons placé la consolidation des fondations du Prif au cœur de notre feuille de route. Un an plus tard, je peux dire que cet engagement s'est traduit par des avancées concrètes, tant sur le plan structurel que dans notre **capacité à innover et à répondre aux besoins émergents des retraités**.

L'un des marqueurs forts de cette dynamique est **l'intégration de l'atelier Cap Bien-Être, dédié à la santé mentale à l'offre de services**. Son lancement en 2024 n'est pas anodin : il s'inscrit dans une année où les enjeux de santé mentale sont particulièrement mis en lumière. Cet atelier, qui cible les retraités en les aidant à mieux gérer leur stress et leurs émotions, répond à une attente réelle du terrain. Il témoigne aussi de notre volonté d'aborder des sujets sensibles, comme le mal-être ou les consommations à risque, avec responsabilité et bienveillance.

Ce qui me semble particulièrement important, c'est que le Prif ne se contente pas d'être un opérateur : il devient un porteur de sens, capable de proposer des actions innovantes, comme cet atelier, et **de les déployer auprès des publics spécifiques, notamment agricoles, pour toucher un spectre plus large de retraités**.

L'objectif de déploiement est ambitieux avec **450 participants projetés, soit une quarantaine d'ateliers au total**. Ce qui est fondamental, c'est que cette action ne s'arrête pas à sa mise en œuvre. Elle sera **évaluée comme toutes nos autres actions, puis adaptée en fonction des résultats**. C'est cette logique d'amélioration continue qui fait aujourd'hui la force du Prif.

La feuille de route a également servi d'appui pour formaliser la volonté du Prif de sécuriser le pilotage stratégique et opérationnel.

## Quels sont les actions et projets qui ont été mis en place en ce sens ?

**E. P.** • La feuille de route constitue un socle structurant pour le Prif. Elle joue un rôle essentiel en apportant de la lisibilité sur les priorités et les axes d'action stratégiques. Néanmoins elle n'est pas figée : **elle évolue tout en servant de cadre de référence partagé** à la fois en interne, vis-à-vis des caisses fondatrices et des partenaires institutionnels. Elle agit ainsi comme un contrat tacite qui soutient la cohérence de notre action.

Plusieurs projets ont concrétisé cette volonté de sécuriser le pilotage stratégique et opérationnel. L'un des plus significatifs a été l'ouverture du Prif vers d'autres groupements interrégimes, notamment Cap Senior Aquitaine. Ce rapprochement a permis un échange de bonnes pratiques, en particulier autour des dispositifs d'évaluation et d'outils communs comme le SI, **ouvrant la voie à une stratégie de convergence nationale.**

D'ailleurs, en 2024, le Prif a participé à la Journée nationale interrégime, en mettant en lumière la richesse de son offre, la diversité de ses publics et son ancrage territorial spécifique. Cette participation renforce la visibilité de l'organisme comme acteur pleinement **inscrit dans une dynamique nationale portée par les référentiels interrégimes.** Par ailleurs, cette journée a revêtu un caractère particulièrement structurant, car elle a également favorisé une meilleure connaissance mutuelle entre acteurs interrégimes. Nous avons pu partager les bonnes pratiques issues du terrain et enrichir nos approches respectives à partir des dynamiques développées dans d'autres territoires.

Ces bonnes pratiques, ont également été partagées à l'échelle des départements, dans le cadre de notre participation aux groupes de travail préfigurateurs du lancement du service public départemental de l'autonomie (SPDA). Les échanges avec les autres structures présentes nous ont permis de constater que le Prif était positionné comme partenaire actif dans ce dispositif, **apportant son expertise notamment en matière de prévention primaire pour les personnes autonomes.**

Enfin, il me semble essentiel d'évoquer ici **le marché public que nous avons initié en 2024 pour le choix de nos opérateurs.** Cette démarche a permis de redéfinir précisément les attendus, de questionner des éléments de la qualité de l'offre, et d'identifier les acteurs les plus à même d'y répondre sur le territoire. Ce travail de fond, mené en lien étroit avec les services compétents de l'Assurance retraite, a contribué à **renforcer la cohérence entre les opérateurs, les besoins identifiés et les référentiels nationaux.**

**L. P.** • L'un des constats majeurs de ces derniers mois porte sur la forte dépendance du Prif aux financements issus des Commission des financeurs, qui représentent aujourd'hui 55 % de notre budget. Si cette source reste essentielle, elle expose aussi notre modèle à une certaine fragilité, dans un contexte où les contraintes budgétaires de chaque acteur se resserrent. C'est pourquoi une réflexion stratégique a été engagée pour diversifier nos ressources, avec l'objectif de réduire cette proportion.

Cette diversification vise à renforcer la soutenabilité de notre action tout en élargissant notre capacité à toucher de nouveaux publics. Elle ouvre notamment la voie à **des partenariats avec le monde de l'entreprise, qui pourraient constituer des relais de financement pertinents pour développer des actions de prévention ciblées,** en particulier auprès des futurs retraités ou de profils encore éloignés de notre offre.

Dans ce cadre, le pilotage financier reste un levier clé. Maîtriser nos budgets, adapter nos actions en fonction des ressources disponibles, tout en conservant l'ambition de proposer des programmes de qualité : tel est le fil rouge de notre stratégie. **Cela implique également de poursuivre nos efforts en matière d'évaluation,** pour démontrer la pertinence des actions menées et leur impact sur le bien-être des retraités, qu'ils relèvent du régime général ou du régime agricole.

En 2024, les actions du Prif ont touché 15 000 seniors franciliens. Votre objectif est de faire grossir ce chiffre d'année en année pour engager toujours plus de retraités dans une démarche de prévention santé active. **Quels sont les enjeux de mobilisation que vous identifiez pour l'année 2025 ?**

**L. P.** • En 2025, l'un des enjeux de mobilisation qui reste majeur concerne l'attention portée aux territoires ruraux et aux publics agricoles, historiquement au cœur de l'engagement de la MSA. Il est essentiel de continuer à déployer l'offre de prévention dans ces zones, notamment celles dites « blanches », encore peu ou pas couvertes par les actions du Prif. Cette vigilance s'inscrit dans les grands principes d'action de la MSA : garantir l'accès aux droits, aux soins et aux services, quel que soit le lieu de vie.

Dans cette perspective, le Prif mène une réflexion continue pour identifier de nouveaux partenaires et relais. À ce titre, je peux citer l'intérêt porté aux maisons de santé pluridisciplinaires qui constituent des partenaires clés pour relayer et accueillir les actions du Prif. Ces structures de proximité, qui réunissent médecins, kinésithérapeutes, infirmiers et autres professionnels de santé, sont devenues des points d'appui essentiels pour répondre aux besoins locaux et lutter contre l'isolement des professionnels. En intégrant les actions de prévention à ces lieux d'exercice coordonné, le Prif peut renforcer sa présence sur les territoires moins couverts et contribuer à rendre la vie en milieu rural plus attractive et mieux accompagnée. Nous souhaitons donc développer une stratégie allant dans ce sens en 2025.

**E. P.** • En 2025, l'un des enjeux majeurs de mobilisation reposera **sur notre capacité à affirmer davantage encore la présence du Prif à tous les niveaux du territoire : local, départemental et régional.** Cette dynamique de proximité est déjà bien ancrée dans nos pratiques.

À ce titre, je peux notamment souligner la participation active du Prif en 2024 à **24 salons et forums qui ont permis de valoriser notre offre de prévention auprès d'un large public et de renforcer la visibilité du Prif à l'échelle nationale.** Je pense notamment à la participation du Prif à des événements d'envergure comme le Forum des seniors de Paris ou encore le Salon des seniors et le Salon des Services à la Personne sur lesquels nous sommes présents chaque année.

En matière de mobilisation, il me semble également essentiel de souligner notre engagement sur le **portail national "Pour bien vieillir",** et surtout sur la cartographie « Trouver mon activité » où les ateliers du Parcours prévention sont répertoriés. Cette contribution représente un lien direct avec les bénéficiaires et témoigne de notre volonté de rendre l'offre plus lisible, accessible et adaptée à chacun.

L'ensemble de ces actions représente un pilier essentiel de la stratégie que nous entendons renforcer en 2025. Plus largement, elles participent à ancrer durablement le Prif comme un **acteur de référence des politiques publiques de prévention.**



**01**

**LE PRIF,  
ACTEUR ENGAGÉ  
DE L'INTERRÉGIME  
EN FAVEUR  
DU BIEN-VIEILLIR**

# LA GOUVERNANCE DU PRIF

## Elsa Parlange

Administratrice du Prif et directrice de l'action sociale Île-de-France de l'Assurance retraite Île-de-France



## Christophe Soupizet

Administrateur de l'Assurance retraite Île-de-France et délégué pour la Commission régionale retraite et action sociale de l'Assurance retraite Île-de-France



## Michel Mourgère

Administrateur et représentant des travailleurs indépendants retraités



## Laurent Pilette

Vice-administrateur du Prif et directeur général de la MSA Île-de-France



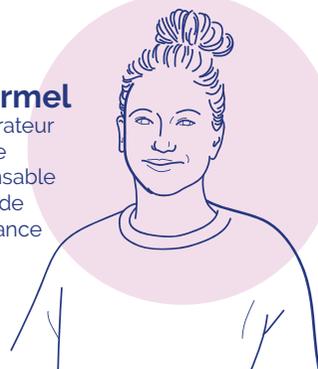
## Olivier Hue

Président de la MSA Île-de-France



## Léa Perrin-Quermel

Déléguée de l'administrateur pour l'Assurance retraite Île-de-France et responsable des actions collectives de prévention pour l'Assurance retraite Île-de-France



## Emmanuelle Cohadon

Directrice adjointe de la MSA Île-de-France



## Virginie Accault

Déléguée de l'administrateur du Prif pour la MSA Île-de-France et responsable Coordination stratégique et pilotage Pole santé Publique-CMCD MSA Île-de-France



# LE PRIF, ACTEUR MAJEUR DE LA CONSTRUCTION D'UNE CULTURE COMMUNE DE LA PRÉVENTION EN ÎLE-DE-FRANCE

Depuis sa création en 2011 par les régimes de retraite de la Sécurité sociale – *Mutualité sociale agricole Île-de-France* (MSA), et la *Caisse Nationale d'Assurance vieillesse Île-de-France*, le Prif déploie des actions de prévention en faveur du bien vieillir sur l'ensemble du territoire francilien.

En résonance avec la dynamique de développement de la prévention impulsée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la mission portée par le Prif et ses caisses membres consiste à créer, coordonner, évaluer et financer les actions de prévention santé à l'attention des personnes retraitées résidant en Île-de-France.

Cette mission de service public relevant de l'intérêt général s'intègre pleinement dans les valeurs incarnées par les caisses membres fondatrices de l'organisme. Ainsi, le Prif déploie des actions de prévention en faveur du bien vieillir auprès de l'ensemble des retraités franciliens avec un objectif majeur : les encourager à s'engager dans une démarche active de prévention afin de rester acteurs de leur santé.

En près de 15 ans d'existence, le Prif a construit un solide réseau de partenaires que l'organisme coordonne pour consolider et diffuser une culture commune de la prévention sur le territoire francilien.

L'organisme œuvre dans une logique partenariale de coordination en s'appuyant sur :

- les institutions (caisse de retraite, mutuelles, Commissions des financeurs, l'Agence régionale de santé (ARS), les conseils départementaux, etc.);
- des professionnels de la prévention (experts scientifiques, opérateurs, etc.);
- des acteurs ancrés dans les territoires (acteurs sociaux et médico-sociaux et acteurs locaux).

Cette dynamique multi-partenaire se base sur une ingénierie robuste favorisant la diffusion de bonnes pratiques en santé. Son réseau lui permet de toucher le plus grand nombre de seniors avec des actions de prévention adaptées.

Le Prif ambitionne également d'avoir un impact sociétal à travers le déploiement de ses actions.

Ainsi, l'organisme s'attache à aller vers les publics les plus éloignés des messages de prévention pour des raisons d'accessibilité géographique, économiques ou sociales afin que tous puissent intégrer cette dynamique vertueuse en faveur de la prévention santé.

Enfin, au-delà de seule la question de la prévention, l'action du Prif et de ses caisses membres a pour vocation d'agir sur la représentation que la société se fait des retraités dès leur entrée dans cette nouvelle étape de vie.

Avec plus de  
**130 000**  
retraités bénéficiaires

un réseau de près de  
**700**  
partenaires depuis sa création,

le Prif est un acteur pivot d'une volonté portée collectivement par de nombreux acteurs de la prévention santé :  
**bâtir une société du bien vieillir et de l'autonomie.**

# LES AMBITIONS STRATÉGIQUES DU PRIF

Depuis 2023, la gouvernance du Prif engage un travail collaboratif pour définir les ambitions prioritaires de l'organisme pour les prochaines années. Ce travail est apparu comme structurant dans le contexte de renouvellement des Conventions d'objectif et de gestion de ses caisses fondatrices, qui orientent l'action du Prif sur le territoire.

## Grandes orientations des COG de l'Assurance retraite et de la MSA

L'un des axes forts que portent en commun la COG 2023-2027 de l'Assurance retraite et la COG 2021-2025 de la Mutualité sociale agricole (MSA) est la garantie d'une retraite accompagnée pour tous les retraités, avec une attention particulière portée aux retraités socialement fragiles.

Ainsi, **l'Assurance retraite et la MSA s'engagent :**

- à rendre accessible aux seniors et retraités le vieillissement actif et en bonne santé,
- à renforcer leur offre d'actions collectives de prévention, notamment auprès de publics plus jeunes.

Le tout dans un cadre inter-régimes et en lien étroit avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). En Île-de-France, c'est donc le Prif (Prévention retraite Île-de-France), qui promeut et coordonne les ateliers collectifs de prévention dans le cadre de l'inter-régimes.



L'équipe du Prif travaille à sa feuille de route, au lab de la Canteam



## Missions courantes et cœur d'activités

Le Prif est depuis plus de 10 ans un acteur incontournable de la prévention santé en Île-de-France qui accompagne les seniors autonomes à bien vivre leur retraite. Par le statut de ses membres fondateurs (l'Assurance retraite IDF et de la MSA IDF), la mission du Prif lui confère des valeurs spécifiques. Parmi elles: une mission de service public, un égal accès à ses actions pour l'ensemble des retraités (gratuité), le développement du lien social de proximité.

Sa mission est de créer, de coordonner, de développer et de financer des actions de prévention santé à l'attention de ce public, en collaboration avec de nombreux partenaires de terrain ou scientifiques.

Son offre de services a été conçue comme un parcours de prévention, constitué de 11 ateliers collectifs thématiques gratuits, qui permet d'offrir une vision large de tous les sujets liés au bien-être: activité physique, alimentation, mémoire, santé mentale...

(1) Convention d'objectifs et de gestion: L'Assurance retraite signe avec l'État une convention d'objectifs et de gestion (COG) tous les 5 ans. Son rôle: définir les objectifs de l'Assurance retraite, les moyens attribués et les actions à mettre en place.

La gouvernance du Prif engage un travail collaboratif pour définir les ambitions de l'organisme pour les 3 prochaines années.

Ce travail est apparu comme structurant dans le contexte de renouvellement des COG de ses caisses fondatrices, qui orientent l'action du Prif sur le territoire.

**+ 100 000**  
participants  
aux ateliers  
depuis la création  
du Prif

**+ 600**  
partenaires  
en Île-de-France

## AMBITION N°1

Adapter l'offre du Prif en continu pour répondre aux besoins de tous les retraités

### DÉFI 1

Proposer une offre de prévention attractive, en lien avec les Conseils départementaux

### DÉFI 2

Déployer largement les messages de prévention en amont du passage à la retraite

### DÉFI 3

Renforcer l'accompagnement des publics fragiles (quartier de la politique de la ville, résidences sociales, parc social...)

### DÉFI 4

S'appuyer sur les retours d'expérience d'une communauté d'ambassadeurs des participants des ateliers

## AMBITION N°2

Faire la preuve de l'impact du Parcours prévention au service d'une politique globale du bien vieillir

### DÉFI 1

Investir de nouveaux champs de recherche et méthodes de mesure d'impact des ateliers

### DÉFI 2

Promouvoir les résultats d'évaluation et encourager les partenaires à les relayer auprès des publics cibles (retraités et professionnels)

## AMBITION N°3

Mobiliser le réseau des partenaires du Prif autour d'une culture commune de la prévention

### DÉFI 1

Coordonner l'ensemble des partenaires à l'appui de leur expertise pour répondre aux enjeux de prévention de la perte d'autonomie

### DÉFI 2

S'assurer en continu de la qualité et de la cohérence du déploiement du Parcours prévention

### Enjeux de ces ambitions stratégiques

- Faire valoir l'expertise du Prif et ses marqueurs différenciants
- Garantir une approche cohérente entre l'action du Prif et celle de ses financeurs (les départements et leurs partenaires)
- Rendre lisible ses ambitions à l'externe, et faire émerger les pistes de travail à créer avec ses partenaires

### La construction de ces ambitions a été structurée en différents temps:

- Conception collaborative pour définir les contours de la stratégie Prif
- Crashes test auprès de partenaires
- Formalisation pour diffusion

# LES AMBITIONS STRATÉGIQUES ILLUSTRÉES : LES ACTIONS CLÉS DE L'ANNÉE 2024

## Adapter l'offre du Prif en continu pour répondre aux besoins de tous les retraités

En 2024, le Prif a mis en application la dynamique de développement du contenu de son offre de services à travers plusieurs projets structurants.

### L'actualisation du contenu des ateliers « Bien chez soi » et « Bien sur internet »

Le Prif a travaillé avec son réseau à l'actualisation des contenus de ces deux ateliers en 2024 :

En 2020, les premiers travaux d'actualisation du Parcours prévention ont commencé par la refonte de l'atelier « **Bien chez soi** » dédié à l'adaptation du logement. En 2024, le Prif a renouvelé le travail d'optimisation de ses contenus. Ainsi, de nouveaux outils harmonisés ont été créés collectivement avec une attention particulière accordée pour mettre à disposition davantage de solutions concrètes pour l'adaptation du logement.

L'atelier « **Bien sur internet** » a également fait l'objet d'une actualisation qui a eu pour objectif de mettre à jour et d'ajuster les contenus des séances en lien avec les retours d'expérience des bénéficiaires.

En complément des travaux purement thématiques sur les contenus diffusés, le Prif s'est attaché à renforcer la dimension ludique de la diffusion des messages de prévention en travaillant en collaboration avec des professionnels de la facilitation et une sociologue spécialiste de la thématique du vieillissement.

### La santé mentale : nouvel axe de l'offre de services avec l'intégration de l'atelier « Cap Bien-Être » dans le Parcours prévention

Au travers de l'évolution du Parcours prévention, le Prif témoigne de sa volonté d'adapter en continu son offre de services aux besoins des seniors franciliens. **C'est ainsi qu'au second semestre 2024, l'atelier « Cap Bien-Être » est venu rejoindre le Parcours prévention**, le complétant avec la thématique de la santé mentale. Créé par la Caisse centrale de la MSA, cet atelier propose des outils concrets pour mieux gérer le stress, les émotions et les interactions avec les autres, tout en valorisant les ressources personnelles des participants. Cette nouvelle offre s'inscrit pleinement dans les objectifs de prévention multifactorielle du Prif, en favorisant une approche positive et pédagogique. Afin de garantir la qualité et la cohérence de la diffusion des messages de prévention pour cette thématique, les partenaires opérateurs en charge du déploiement de l'atelier ont suivi une formation spécifique. L'intérêt : délivrer un kit d'animation commun pour assurer une diffusion qualitative des messages associés.

### La réécriture du cahier des charges « Bien dans son assiette »

Accompagné de structures partenaires expertes en nutrition, le Prif a coordonné la réécriture du cahier des charges de l'atelier « **Bien dans son assiette** » en 2024. L'enjeu principal de cette révision était de proposer un contenu permettant de dynamiser notre manière de diffuser les messages de prévention nutritionnelle à destination des seniors. Pour ce faire, nous avons suivi les recommandations formulées par le Centre de ressources et de preuves sur la prévention de la perte d'autonomie de la CNSA pour favoriser l'adoption de comportements favorables à la santé en nutrition\*. Les structures déployant l'atelier ont ensuite été mises à contribution pour réfléchir collectivement à l'adoption de méthodes d'animation plus interactives et des supports récapitulatifs des principaux conseils prodigués en atelier. Le déploiement de cette nouvelle boîte à outil sera effectif en 2025.

### La première campagne presse à destination des bénéficiaires : « Bienvenue à la retraite »

Avec l'appui de la Direction de la communication et de la Direction de l'action sociale Ile-de-France de l'Assurance retraite, l'organisme a lancé sa première campagne de communication de promotion presse grand public, ici dédiée à l'atelier « **Bienvenue à la retraite** ». Au regard des forts enjeux de déploiement de cet atelier dans le cadre de la convention d'objectifs et de gestion 2023-2027 de l'Assurance retraite, cette campagne marque une étape importante dans la stratégie et l'ambition du Prif. Il s'agit de mieux faire connaître ses actions dès le passage à la retraite et d'initier la dynamique de prévention dès cette étape charnière. Le dispositif s'est organisé autour d'une campagne d'insertion presse dans le format papier et web du quotidien *Le Parisien* et a été renforcé par une campagne ciblée sur le réseau social Facebook. Les supports disposaient d'une incitation à s'inscrire renvoyant vers un formulaire facilitant l'inscription aux ateliers à venir sur l'ensemble du territoire francilien. Plus de 500 000 personnes ont été exposées aux messages de promotion de septembre à novembre (durée de la campagne). L'impact sur la participation effective est notoire puisque 30 % des inscriptions à « **Bienvenue à la retraite** » sont imputables aux effets de cette campagne inédite qui sera reconduite en 2025.

### Une nouvelle étape dans la réflexion de création d'une communauté Prif avec l'Expérience Projet ESSEC

Depuis sa création, le Prif a déployé le Parcours prévention auprès de plus de 130 000 bénéficiaires franciliens. À ce titre, il semble pertinent d'imaginer des dispositifs pour fédérer et fidéliser ces bénéficiaires autour des actions portées par l'organisme. Depuis la fin de l'année 2024, nous avons engagé une réflexion autour de la création d'une communauté de seniors avec des étudiants de l'Essec Business School. Positionnés en tant que consultants, ce groupe de 6 étudiants travaille autour de la problématique suivante : Comment créer, entretenir et rendre attractive une communauté de seniors autour des ateliers pour bien vieillir du Prif ?

\* « Comment favoriser l'adoption de comportements favorables à la santé ? », Synthèses & bonnes pratiques du Centre de ressources et de preuves sur la prévention de la perte d'autonomie, Juin 2024

## Faire la preuve de l'impact du Parcours prévention au service d'une politique globale du bien vieillir

### L'expérimentation « Bienvenue à la retraite » auprès des futurs retraités : socle du plan d'action 2024 / 2025 dédié à cette thématique

L'expérimentation francilienne du nouveau référentiel national « Bienvenue à la retraite » (BAR) auprès des futurs retraités a été finalisée en 2024. Ce projet a fait l'objet d'une étude qualitative menée par Mathias Béjean, Professeur des universités à l'UPEC et Stéphane Gauthier, Designer et cofondateur de l'agence d'innovation Proofmakers. Cette étude basée sur l'observation des séances d'atelier au sein des entreprises volontaires (Assurance retraite Île-de-France, MSA Ile-de-France, CPAM de l'Essonne, UGECAM, Paris Habitat) a eu pour objet d'évaluer la pertinence du format vis-à-vis des attentes de cette nouvelle cible. Les deux consultants se sont également entretenus avec les participants et les Directions des Ressources Humaines des entreprises ciblées. Les principaux enseignements valident le format et sa bonne temporalité auprès d'un public en quête d'information à l'approche de la retraite. Il a néanmoins été préconisé de renforcer le contenu des modules mobilités et santé et bien-être afin d'apporter plus de solutions concrètes. Les conclusions de cette étude nous ont également servi de socle pour construire le plan d'action 2024 / 2025 du déploiement de BAR en entreprises. Ainsi, le format sera ajusté lors d'un travail collectif avec le réseau lors du premier semestre 2025.

### Le premier dispositif d'évaluation de l'atelier de « Prévention Universelle »

En 2024, un format actualisé de l'atelier dédié à la sensibilisation généraliste sur la santé dédié aux personnes fragilisées et éloignées des messages de prévention, a été intégré dans la Parcours prévention. En complément de la refonte de ce format, le Prif a mené une réflexion avec l'appui de Gérard'if (Gérontopôle Île-de-France) pour mettre en œuvre une démarche de mesure d'impact inédite sur cette thématique. Nous avons ainsi créé de nouveaux outils d'évaluation reposant sur le recueil des données auprès de l'ensemble des acteurs du déploiement de l'atelier (animateurs, participants, médiateurs).

À l'issue de la première année de mise en œuvre, nous avons recueilli un nombre significatif d'évaluation permettant de souligner l'apport positif de l'atelier. Ainsi, 77% des participants déclarent avoir déjà appliqué les conseils donnés durant les séances. Cet indicateur est confirmé par les résultats du questionnaire à destination des médiateurs. Ils sont en effet 57% à avoir constaté des évolutions dans le comportement des participants en lien avec les thématiques de l'atelier. En 2025, le Prif souhaite renforcer cette démarche d'évaluation avec une étude spécifique visant à valider la pertinence du contenu de ce format dans le cadre de la mission de service public auprès de ces participants. Les résultats de cette étude sont attendus pour le second semestre 2025 qui marquera également les 10 ans de l'intégration de l'atelier dans le parcours attentionné Bien vieillir en résidence sociale (anciennement 2P3A - Plan proximité autonomie de l'avancée en âge) porté par l'Assurance retraite Île-de-France qui a pour but de repérer les personnes âgées en situation de fragilité et de les accompagner dans leur accès aux droits, aux soins et à l'action sociale.

### L'Étude EMMAP comme argument en faveur de la pratique d'activité physique sous l'impulsion des Jeux Olympiques 2024

À l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, le Prif et le Gérard'if ont saisi l'opportunité conjointe de collaborer de nouveau à la promotion des résultats de l'étude EMMAP\*. Les deux entités ont ainsi produit de nouveaux outils reprenant les résultats clés de cette étude pour être au rendez-vous de l'héritage post-JOP 2024 pour une large promotion de l'activité physique auprès du public sénior. Cela s'est traduit par deux actions dédiées :

- un webinaire de promotion de l'étude pour en rappeler les principaux enseignements ;
- la création d'une infographie à destination du réseau de partenaire pour vulgariser les résultats clés.

## Mobiliser le réseau des partenaires du Prif autour d'une culture commune de la prévention

### Un réseau de partenaires opérateurs renouvelé pour la période 2025 – 2028

Pour le déploiement de son offre à horizon 2028, le Prif a entrepris de formaliser le choix des partenaires opérateurs de son réseau via le lancement d'un marché public dédié. À l'issue du marché public, le Prif a désigné 11 structures expertes en charge du déploiement et de l'animation du Parcours prévention. Le réseau constitué d'opérateurs historiques et de nouveaux acteurs continuera de porter la dynamique collective en faveur du bien vieillir portée par le Prif depuis sa création.

### Des indicateurs de participation en hausse

Les équipes du Prif consacrent une attention particulière au suivi de la participation aux ateliers du Parcours prévention. Cette donnée est une composante précieuse de la démarche qualité. Elle permet de s'assurer à la fois de la bonne utilisation des financements publics et de la qualité de la diffusion des messages de prévention. L'action reposant majoritairement sur les bienfaits des actions collectives, le réseau Prif s'attache à favoriser la mobilisation. C'est la garantie pour les participants d'évoluer dans un environnement favorable à l'échange et à la création de lien social. En 2024, la participation moyenne est de 9 personnes en première séance, contre 8,8 personnes en 2023. Cette progression qui peut paraître minime est le fruit d'une sensibilisation régulière auprès de notre réseau de partenaires et d'une meilleure coordination en amont des ateliers. Ces indicateurs nous encouragent à poursuivre nos actions pour maintenir et renforcer les effets vertueux sur la participation.

## Une participation active aux travaux de lancement du Service public départemental de l'Autonomie

Le Prif a participé activement aux groupes de travail dans les trois départements franciliens\*\* préfigurateurs du lancement du Service public départemental de l'Autonomie dans les territoires des Yvelines et des Hauts-de-Seine qui sont préfigurateurs de la création de ce service. Construit sur la base du rapport de Dominique Libault, le Service public départemental de l'autonomie a pour objet de faciliter l'accès à des solutions concrètes et aux dispositifs existants à destination des seniors ou des personnes en situation de handicap et à leurs aidants. La prévention tenant une part importante des dispositifs que ce service souhaite valoriser, c'est tout naturellement que le Prif a été convié à participer à la démarche de co-construction du cahier des charges visant à rendre ce service opérant et adapté aux besoins des bénéficiaires. Notre rôle a notamment reposé sur le partage des bonnes pratiques et de dispositifs existants en matière de prévention primaire.

### Le Prif engagé dans la diffusion du programme ICOPE auprès de son réseau

Le Prif est activement engagé dans le déploiement francilien du programme ICOPE, autodiagnostic développé par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) qui vise à repérer précocement les fragilités et de mieux orienter les personnes vers des parcours de prévention et de soins adaptés. Ainsi, la convention de partenariat liant le Prif aux opérateurs de son réseau fixe un objectif de promotion du dispositif auprès des participants de Parcours prévention et les équipes du Prif s'attachent à diffuser des informations régulièrement sur la mise en œuvre du dispositif.

\* EMMAP - Point d'étape de l'étude menée avec Gérard'if, Rapport d'évaluation 2020, Prif, juillet 2020

\*\* 18 départements ont été préfigurateurs du lancement du SPDA en France dont 3 en Île-de-France : Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Yvelines

# LE PARCOURS PRÉVENTION :

## POINT D'ANCRAGE DE LA DIFFUSION DES MESSAGES DE PRÉVENTION

Le déploiement de la mission du Prif est réalisé au travers d'une offre de services structurée et harmonisée sur le territoire régional, ayant pour objectif de sensibiliser les retraités aux enjeux de la prévention et du bien-vieillir.

Intitulé Parcours prévention, ce programme regroupe des actions de prévention primaires et multifactorielles. Celles-ci ont une visée activatrice afin d'inciter les seniors à adopter des comportements de santé vertueux sur la durée en vue de préserver leur autonomie le plus longtemps possible.

Cette offre de services est composée de 11 ateliers collectifs pour favoriser le lien social, couvrant tous les champs du bien-vieillir avec la volonté de diffuser des messages ludiques, dans une ambiance conviviale et entre pairs.

**Ces 11 ateliers s'articulent autour de 9 thématiques de prévention pour favoriser la diffusion de messages pour aller vers une retraite sereine et en bonne santé :**

- › Le passage à la retraite
- › La santé et la forme
- › L'activité physique
- › La nutrition
- › Les fonctions cognitives
- › L'inclusion numérique
- › L'aménagement du domicile
- › La santé mentale
- › Des actions avec une approche adaptée selon les publics pour aborder sa retraite sereinement

## 15 000 participants aux ateliers du Parcours prévention en 2024

### LE PASSAGE À LA RETRAITE



#### Bienvenue à la retraite

5 séances hebdomadaires et 1 séance bilan à + 1 mois en présentiel et en visioconférence

L'atelier « Bienvenue à la retraite », dispositif national développé par l'Assurance retraite, s'adresse aux actifs proches de la retraite et aux nouveaux retraités. L'objectif est de proposer aux participants toutes les informations indispensables pour aller vers une retraite active et en bonne santé.

**1 500 participants en 2024**

### LA SANTÉ ET LA FORME



#### Les ateliers Bien-vieillir et Vitalité

6 séances hebdomadaires en présentiel et en visioconférence

Ces 2 ateliers visent à sensibiliser les seniors sur les thématiques majeures de la prévention santé : l'alimentation, le sommeil, l'ossature, les cinq sens, l'activité physique, les médicaments et la santé bucco-dentaire. Ces ateliers s'attachent particulièrement à réduire les inégalités sociales de santé en s'adressant à des publics potentiellement éloignés des messages de prévention.

**300 participants en 2024**

### L'ACTIVITÉ PHYSIQUE



#### L'Équilibre en Mouvement©

12 séances hebdomadaires en présentiel / 8 séances hebdomadaires en visioconférence

Programme de prévention des chutes, « L'Équilibre en Mouvement© » vise à prévenir la perte d'équilibre, renforcer la musculature des participants et diminuer l'impact psychologique d'une éventuelle chute.

**3 000 participants en 2024**



#### + de Pas

5 séances hebdomadaires en présentiel et en visioconférence

L'atelier « + de pas » a pour objet de sensibiliser les participants à la pratique de la marche au quotidien avec l'objectif d'augmenter la pratique d'une activité physique régulière.

**1 300 participants en 2024**

## LA NUTRITION

**Bien dans son assiette**

5 séances hebdomadaires en présentiel et en visioconférence

L'atelier « **Bien dans son assiette** » vise à sensibiliser les retraités à l'importance d'adopter une alimentation qui allie équilibre et plaisir afin de préserver leur santé.

**500 participants en 2024**

## LES FONCTIONS COGNITIVES

**Mémoire**

10 séances hebdomadaires en présentiel / 8 séances hebdomadaires en visioconférence

L'atelier « **Mémoire** » aborde les différentes stratégies à mettre en œuvre pour stimuler et préserver les fonctions cognitives. L'atelier a également une portée pédagogique en s'attachant à expliquer le fonctionnement de la mémoire en faisant le lien avec des comportements de santé favorables.

**2 100 participants en 2024**

## L'INCLUSION NUMÉRIQUE

**Bien sur internet**

10 séances hebdomadaires en présentiel / 8 séances hebdomadaires en visioconférence

L'atelier « **Bien sur internet** » a pour objectif de permettre aux retraités de se familiariser avec les outils et pratiques informatique et internet. L'enjeu central est de favoriser l'acquisition de leur autonomie numérique.

**2 200 participants en 2024**

## L'APPROCHE ADAPTÉE

**Bienvenue dans ma résidence**

4 séances hebdomadaires uniquement en présentiel

L'atelier « **Bienvenue dans ma résidence** » s'adresse aux nouveaux arrivants en résidence autonomie. L'enjeu est de donner à ces derniers les clés pour rester acteurs de leur quotidien et se projeter dans leur nouvel environnement via la diffusion de messages de prévention généralistes et multifactoriels.

**200 participants en 2024**

**Prévention Universelle**

5 séances hebdomadaires uniquement en présentiel

L'atelier « **Prévention Universelle** » sensibilise les seniors à l'importance d'une hygiène de vie (de manière globale) pour être en bonne santé et permettre de réduire les inégalités sociales de santé. Le format s'adresse en particulier à des publics éloignés des messages de prévention et de la langue française.

**900 participants en 2024**

Un format généraliste pour faire la promotion du Parcours prévention :

**Parcours 60+, les rendez-vous du bien vieillir**

La Conférence Parcours 60+ : les rendez-vous du bien vieillir a pour objectif de présenter l'ensemble de l'offre du Parcours Prévention du Prif. Le but est d'inciter activement les participants à s'inscrire aux ateliers disponibles en Île-de-France, tant en présentiel qu'en distanciel.

**2 000 participants en 2024**

## L'AMÉNAGEMENT DU DOMICILE

**Bien chez soi**

4 séances hebdomadaires en présentiel et en visioconférence

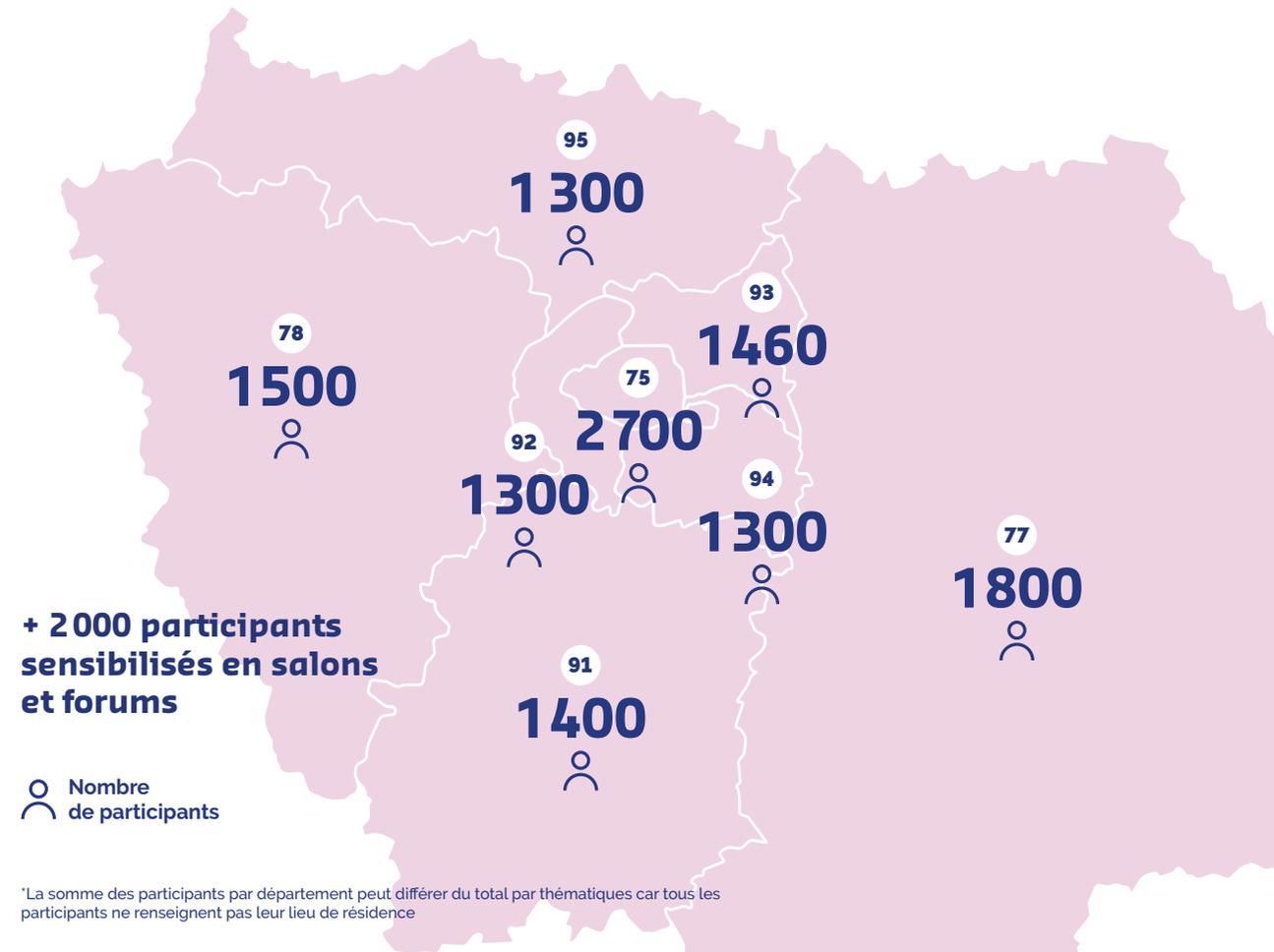
L'atelier « **Bien chez soi** » sensibilise les retraités aux opportunités de l'adaptation du logement dans cette nouvelle étape de vie afin d'encourager les aménagements préventifs dans les logements franciliens. Les conseils prodigués permettent d'orienter les participants vers des acteurs professionnels et des dispositifs d'aide à solliciter pour mener à bien leurs projets.

**400 participants en 2024**

## LA SANTÉ MENTALE

Intégré en 2024 dans le Parcours prévention, L'atelier « **Cap Bien-Être** » est un programme développé par la Caisse centrale de la MSA. Il vise à développer la capacité des personnes de plus de 60 ans à adopter sereinement un comportement approprié et positif face aux épreuves de la vie quotidienne, notamment par la gestion du stress et de ses émotions.

**200 participants en 2024**

**Cartographie des participants aux ateliers du Parcours prévention en 2024\***

# FAVORISER LES SYNERGIES AU SEIN DES TERRITOIRES : LA DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT CONJOINTE ENGAGÉE AVEC CAP SENIORS AQUITAINE

Lors de sa prise de fonctions en tant qu'administratrice du Prif et directrice de l'action sociale de l'Assurance retraite Île-de-France, Elsa Parlange a initié une dynamique de partage de bonnes pratiques avec les autres groupements inter-régimes.

C'est dans cette dynamique de rencontre et d'échange qu'a débuté la collaboration entre le Prif et Cap Seniors Aquitaine qui s'est concrétisée par la signature d'une convention de partenariat en novembre 2024. Ce rapprochement porte sur l'utilisation commune du système d'information et d'évaluation de l'activité créé par le groupement aquitain.

Cette perspective de développement s'inscrit pleinement dans l'ambition portée par la gouvernance du Prif d'adapter en continu les process et outils aux nouveaux enjeux de pilotage.

## Octobre 2023

Des représentants de la Direction de l'Action Sociale Île-de-France et du Prif se rendent à Bordeaux à la rencontre des équipes de la CARSAT et de Cap Seniors qui déploie le Programme Régional Interinstitutionnel de Prévention (PRIP). À cette occasion, les deux entités échangent autour de projets de développement communs aux structures interrégimes: déploiement de « **Bienvenue à la retraite** », développement d'outils SI... Cette première rencontre laisse apparaître des possibilités de collaboration, notamment à travers le partage et le renforcement de l'outil de pilotage de l'activité développé et utilisé par Cap Seniors.



## Décembre 2023

Les représentants de Cap Seniors viennent à leur tour à la rencontre de la gouvernance du Prif et de son équipe à Gentilly. Les discussions autour de l'utilisation du système d'information se précisent. Les deux entités conviennent d'une phase de test durant le premier semestre 2024 afin d'en valider l'utilisation commune.

## Novembre 2024

À l'occasion de la journée nationale interrégime du 29 novembre à Bordeaux (voir partie 3), le Prif et Cap Seniors Aquitaine ont concrétisé leur rapprochement avec la signature par Elsa Parlange et Benoît Combes, Directeur Cap Seniors Aquitaine d'une convention de partenariat encadrant l'utilisation d'un système d'information commun. Ce rapprochement est un témoignage supplémentaire de la volonté des deux entités de repérer et d'adopter les bonnes pratiques du secteur.

## Premier semestre 2024

Avec l'appui de la société Norsys, entreprise conseil en assistance à maîtrise d'ouvrage et l'ingénierie informatique, Cap Seniors et le Prif travaillent à définir les processus cibles et les spécificités d'utilisation d'un outil commun.

La construction de ce système est constituée de 3 processus :

- La gestion et l'organisation des ateliers
- La gestion des données seniors
- L'évaluation



## ENTRETIEN CROISÉ

**ELODIE BANCON**Responsable  
Cap Seniors Aquitaine**FRANCE MARCHAND**Coordonnatrice de l'offre  
de services du Prif

L'année 2024 a été très importante dans le rapprochement opéré entre Cap Seniors Aquitaine et le Prif. La signature d'une convention de partenariat le 28 novembre 2024, symboliquement la veille de la JNI, est venue sceller définitivement la coopération entre les deux entités. Je vous propose toutes les deux de revenir sur les temps forts et les perspectives de ce partenariat.

**Pouvez-vous dans un premier temps revenir sur la genèse de ce rapprochement ?**

**Elodie Bancon** • Au départ, il s'agissait surtout d'un rapprochement dans le contexte d'un voyage "apprenant", si je peux dire. L'idée étant d'aller voir ce qui se fait ailleurs. Cela faisait un moment que nous pensions au Prif et que nous souhaitions vous rencontrer. Il y a donc eu une première rencontre, en octobre 2023 où vous êtes venus nous voir et nous sommes ensuite venus en décembre 2023. Chaque structure a présenté son mode de fonctionnement. Mais au-delà de ça, nous avons rapidement identifié une opportunité de collaborer autour du système d'information. De notre côté, nous avons déjà développé un outil qui semblait correspondre à ce que le Prif recherchait.

**France Marchand** • Oui, c'est bien ça. En fait, cette démarche avait été initiée notamment à l'occasion de cette rencontre à la Carsat de Bordeaux avec la Direction de l'Action sociale Île-de-France. Moi j'y participais en ma qualité de coordonnatrice de l'offre de services du Prif. C'est à ce moment-là que nous avons commencé à réfléchir à une manière de travailler ensemble. D'ailleurs, à ce moment-là, nous avons rencontré Julien Duvignac, statisticien à la Carsat Aquitaine qui nous a parlé de votre système d'information. C'est aussi ce qui a motivé la poursuite des échanges pour aboutir à la rencontre de décembre pour étudier le sujet plus en détail.

Vous venez de l'évoquer toutes les deux, assez rapidement Cap Seniors et le Prif ont identifié des complémentarités et des enjeux stratégiques communs.

**Comment avez-vous décidé de structurer ce partenariat pour garantir un développement commun et durable ?**

**E. B.** • À partir du moment où nous avons identifié des sujets sur lesquels nous partageons une démarche similaire, comme c'est le cas pour le système d'information mais aussi l'évaluation, nous avons structuré les choses pour clarifier les intérêts mais aussi les limites de chacun. De notre côté, pour Cap Seniors Aquitaine, j'ai rédigé une note d'opportunité en ce sens puis nous avons engagé des échanges réguliers. Les échanges ont porté à la fois sur l'opérationnel et le stratégique pour arriver à mettre à plat des objectifs et des leviers de développement clairs entre nos deux structures.

**F. M.** • Oui, il y a eu des échanges en continu à différents niveaux. C'est vrai que le focus principal s'est porté sur la question du système d'information parce que les enjeux étaient communs. En complément de cela, nous avons aussi pu partager nos bonnes pratiques sur d'autres sujets : le déploiement de « **Bienvenue à la retraite** » qui est un gros enjeu au national et puis l'évaluation également. Mais c'est vrai qu'au Prif comme nous étions dans une démarche de sécurisation de nos outils assez importante, on a rapidement évoqué le sujet SI. Nous avons un accompagnement avec le cabinet conseil en informatique Norsys. Avec eux, on a au départ traité des aspects techniques et opérationnels. Le rapprochement avec Cap Senior nous a permis d'aller plus loin pour identifier des synergies concrètes et aboutir à la conclusion qu'on était face à une belle opportunité d'engager ce projet intergroupe. Là nous en sommes à la première phase de développement avec des sujets très techniques, mais on entrevoit déjà que ce projet va nous permettre de se nourrir les uns les autres en termes de bonnes pratiques.

**E. B.** • Je complète en abondant totalement dans le sens de ce que France vient d'exposer. Cela va sûrement faire évoluer nos pratiques et optimiser nos modes de fonctionnement. Pour rappel, nous sommes partis de l'analyse des attentes et spécificités techniques. Cela a mis en lumière les leviers de collaboration possible. Ensuite, nous avons travaillé ensemble à l'élaboration d'une convention. Après avoir déblayé tous ces éléments, nous avons pu identifier une manière de nous structurer pour avancer conjointement. On peut dire que cette convention est en quelque sorte l'aboutissement de tout le travail technique mené en amont. Et puis c'est une opportunité de développement importante : à deux on est plus forts.

**F. M.** • Exactement. Nous sommes les deux plus grands groupements de France en termes de nombre d'action et ce rapprochement va forcément avoir un impact sur nos stratégies de développement. En cela le fait de tout bien cadrer dans une convention nous semblait indispensable. Le processus d'échanges et de décisions a été clairement défini. Cette convention prévoit des échanges techniques et opérationnels trimestriels. Elle prévoit également des échanges stratégiques impliquant les instances de gouvernance, afin notamment de valider les développements à venir.

**E. B.** • Un autre point important que je souhaite évoquer, c'est que si certains développements seront menés en commun, ils le seront dans le cadre de réponses à des besoins partagés, qui seront donc cofinancés. Mais en parallèle, chaque groupement reste libre de réaliser ses propres développements spécifiques. Ce n'est pas parce que nous travaillons ensemble que tout doit forcément être fait ensemble. Chacun peut avoir des demandes particulières, et il est important que l'outil puisse évoluer à la fois selon les besoins communs et selon les besoins propres à chaque structure. C'est un aspect essentiel à intégrer dans la démarche.

**F. M.** • Et puis je pense qu'on a aussi en tête que globalement, ce rapprochement crée des liens qui vont aller au-delà du système d'information. Toute la dynamique autour de ce projet va nous aider à identifier des leviers communs sur la démarche qualité et le développement de nos offres de service. On compte bien s'appuyer les uns sur les autres pour tout cela aussi.

Si l'on revient sur le sujet SI, que vous avez largement déployé dans vos réponses, quels sont les bénéfices attendus pour les actions des deux organismes ?

**F. M.** • Pour ma part, j'y vois des aspects très concrets, notamment en ce qui concerne la gestion de la base "seniors" et le suivi de l'activité. Nous avions déjà un outil en place, mais ce nouveau développement va nous permettre de mieux faire le lien entre les données d'activité — étroitement liées au budget — et l'ensemble du parcours des seniors. C'est précisément à ce niveau-là que nous avons un réel besoin. C'est aussi un enjeu marketing: il s'agit là de mieux suivre notre file active, de relancer les personnes au bon moment, et surtout mieux les embarquer dans la démarche de prévention. Grâce à cet outil, nous allons progressivement pouvoir disposer de davantage de données. Nous allons donc pouvoir agir plus efficacement sur cet aspect. Pour résumer, nous continuons d'aller vers une logique d'optimisation du parcours bénéficiaire.

**E. B.** • De notre côté, il est vrai que nous n'avons pas de gros développements prévus à court terme. En effet, nous sortions d'une phase de développement assez conséquente. Dans un premier temps, ce partenariat va surtout nous permettre d'obtenir une documentation complète de l'outil, ce qui nous faisait quelque peu défaut jusqu'à présent. Cela va également nous permettre d'en ouvrir l'accès à nos animateurs, ce qui n'était pas encore le cas. Une fois ce développement mis en production, nous pourrions étudier l'opportunité de nous en saisir pleinement afin que les animateurs puissent, par exemple, saisir directement des informations dans cet outil. C'est une vraie évolution des usages et de la manière dont nos partenaires s'approprient et utilisent cet outil déjà existant.

L'objectif est de favoriser une utilisation plus directe, plus autonome et mieux intégrée afin de fluidifier les échanges, améliorer le suivi, et optimiser nous aussi les parcours bénéficiaires. Et puis en matière d'évaluation, nous allons disposer à terme d'une vraie richesse de données, auxquelles s'ajoutent les indicateurs de pilotage de l'activité et de suivi de la participation intégrés dans un seul et même outil. Cela représente à notre sens une avancée importante en termes de lisibilité et d'efficacité. On peut très bien imaginer par exemple qu'un senior qui participe à un premier atelier sur une thématique donnée, puisse réaliser une évaluation un an plus tard, après avoir suivi un autre atelier. Cela permettrait d'avoir une vision de sa progression, en lien direct avec son parcours de prévention.

**F. M.** • Ce qu'on entrevoit très bien c'est la possibilité nouvelle de créer du lien entre différentes données qui, jusque-là, ne communiquaient pas forcément entre elles. Avec cette évolution, on va pouvoir croiser les informations, suivre les parcours plus finement, et avoir une vision plus globale et cohérente.

**Et pour finir, que peut-on souhaiter, conjointement, à Cap Seniors et au Prif pour la suite de cette collaboration ? Quelles perspectives, quels objectifs communs vous fixez-vous pour continuer à faire évoluer ensemble vos pratiques et outils ?**

**E. B.** • Pour la suite, on peut déjà se souhaiter d'entrer dans une certaine routine d'usage autour de l'outil. On sent que les choses commencent à bien se mettre en place, mais personnellement, j'attends avec impatience les prochains développements. L'idée, ce serait vraiment d'aboutir à un outil performant, stabilisé, et capable de répondre aux besoins, aussi bien du Prif que de Cap Seniors. Et au-delà de ça, je suis convaincue qu'il existe d'autres opportunités de collaboration comme évoqué précédemment dans cet échange. Certaines ont déjà été amorcées, mais on pourrait tout à fait les développer davantage à l'avenir. Par exemple, sur les questions d'évaluation ou encore autour des données probantes, je pense qu'on aurait tout intérêt, à terme, à avancer ensemble sur ces sujets. Bien sûr, nous avons des référentiels, mais dans la déclinaison opérationnelle, il pourrait être très intéressant de les adapter ensemble, de manière concrète et partagée.

**F. M.** • Je rejoins complètement le propos d'Elodie. Nous avons des enjeux institutionnels forts au niveau national qui nécessitent d'être explorés et déployés de manière concertée. Une démarche comme celle exposée par Elodie aurait tout son sens, notamment dans le cadre de l'interrégime de l'action sociale nationale. Il me semble pertinent que nous puissions créer, ensemble, une forme d'animation de réseau propre à notre collaboration. Cela pourrait véritablement enrichir notre dynamique collective, même si ce n'est pas encore formalisé officiellement. Finalement, ce que l'on pourrait valoriser, c'est la force du collectif. Le fait que deux groupements se réunissent pour avancer ensemble, c'est une dynamique précieuse.

On commence à se structurer, à se mettre en ordre de marche, pour répondre aux attentes et aux exigences qui se formalisent de plus en plus clairement, notamment de la part de nos organismes de tutelle et de la CNSA. Cela nous permet d'être en capacité de produire des résultats probants, et de déployer des actions de prévention alignées avec les grandes orientations nationales. C'est une démarche à la fois pragmatique et stratégique, qui donne tout son sens à notre collaboration.

**E. -B.** • Et puis globalement, si l'on revient à notre collaboration, je voulais aussi souligner que c'est un premier bilan très positif dont on est tous très contents. Il y a une vraie satisfaction de voir le chemin parcouru et toutes nos avancées en 1 an.

**F. -M.** • Oui, clairement, je retiens beaucoup de choses positives de ces échanges. Ils ont été riches, stimulants, et porteurs de perspectives très intéressantes. Cela confirme à quel point cette collaboration s'inscrit dans un vrai choix de projet, réfléchi et porteur de sens. C'est une dynamique à laquelle on croit, et qu'on a envie de faire grandir ensemble.



**02**

**LA DÉMARCHE  
QUALITÉ:  
une garantie  
de l'impact du Parcours  
prévention auprès  
des seniors franciliens**

# 30 QUI SONT LES SENIORS QUI ONT PRIS PART AUX ATELIERS DU PARCOURS PRÉVENTION ?

L'analyse porte sur les données issues du recueil auprès de **5232 participants** aux ateliers du Parcours prévention en 2024. Le corpus d'analyse prend en compte les questionnaires des personnes ayant répondu à la première et à la dernière séance au cours des ateliers.

## 72,7 ans d'âge moyen

Moins de 60 ans	1%
60 à 69 ans	40%
70 à 79 ans	39%
80 à 89 ans	17%
90 ans et plus	3%

On observe une progression notable de la part des participants âgés de 60 à 69 ans, qui représentaient 35% du public en 2023 et 34% en 2022. **Cette proportion s'élève à 40% en 2024.** Bien que l'âge moyen des bénéficiaires ne baisse pas (71,5 ans en 2023), cette évolution témoigne de l'efficacité des actions menées pour favoriser une participation plus précoce aux ateliers du Parcours prévention. L'atelier « **Bienvenue à la retraite** », qui a bénéficié de nombreuses actions de promotion en 2024, constitue notamment une porte d'entrée stratégique pour engager les jeunes retraités dans une démarche active de prévention dès le début de cette nouvelle étape de vie.

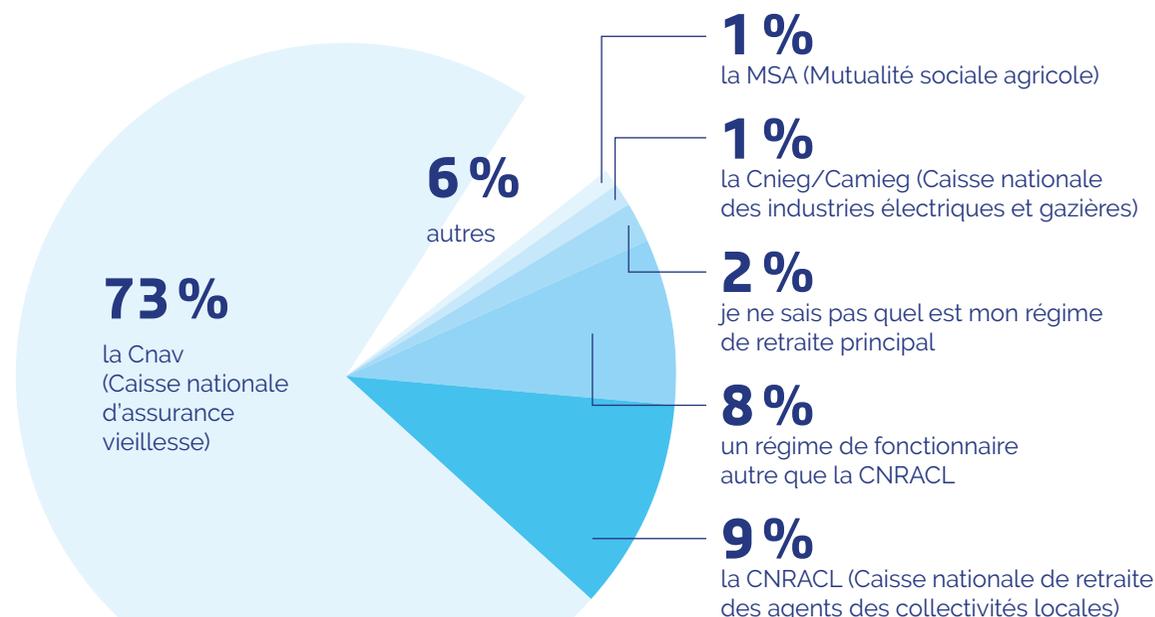
La fréquentation des femmes reste majoritaire, les hommes représentant un peu moins de 2 participants par atelier.

Une légère progression est observée par rapport à l'année 2023, où les hommes représentaient 16% des participants. Le Prif suit attentivement cette évolution chaque année. Dans le cadre de sa stratégie visant à toucher les publics les plus éloignés des messages de prévention, l'incitation des seniors masculins à s'engager activement dans la préservation de leur santé, notamment à travers la participation aux ateliers proposés, constitue un axe d'intervention à consolider.

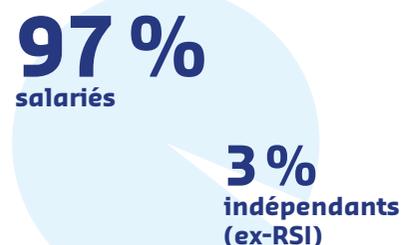
## 82% de femmes

## 18% d'hommes

## Régime de retraite des bénéficiaires des ateliers du Parcours prévention



Si Cnav:



58% vivent seuls

6% au sein d'une résidence autonomie

33% avec leur conjoint

2% indiquent un autre mode d'habitat, sans préciser

7% avec un ou des enfants

Bien que vivant seuls, la grande majorité des participants aux ateliers ne sont pas isolés socialement pour autant.

## 7 participants sur 10 sont en contact avec plus de 5 personnes par semaine\*

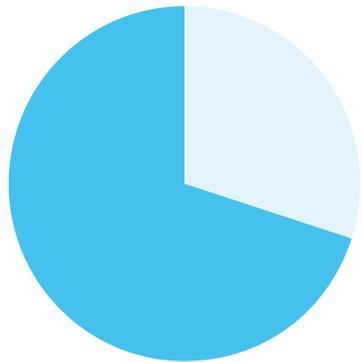
10 personnes et plus	38%
5 à 9 personnes	32%
2 à 4 personnes	26%
1 personne	4%

\* Question : Avec combien de personnes êtes-vous en contact en moyenne par semaine ?

## 87% des participants déclarent se sentir en bonne santé

Les ateliers du Prif touchent donc le public concerné: des seniors dans une démarche proactive de prévention. Les participants ne conditionnent pas leur venue à l'apparition de pathologies, mais s'inscrivent de manière volontaire dans une logique de prévention primaire.

Par quels moyens avez-vous été orientés vers le Parcours prévention ?\*



**71%**

**via les partenaires locaux et autres acteurs de proximité**

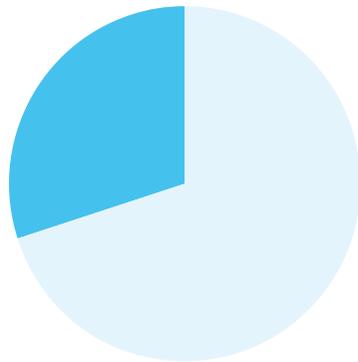
36% par leur mairie / CCAS / Clic / Centre social

15% par un club senior

11% par leur lieu de résidence (résidence social ou résidence autonomie)

6% par une association

3% par la presse locale / un magazine communal / un site internet local

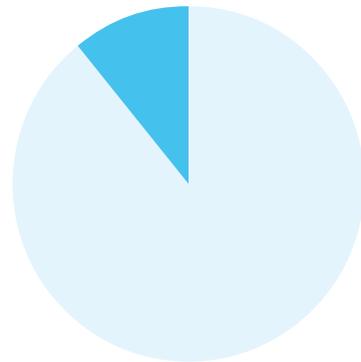


**30%**

**via le Prif et ses Caisses membres**

17% par leur caisse de retraite ou mutuelle

13% par le Prif (après la participation à un premier atelier du Parcours prévention, à la conférence Parcours 60+, à un salon / forum en présence de l'organisme ou après consultation du site internet)



**11%**

**après les recommandations d'un tiers de confiance**

8% par leur entourage

3% par leur professionnel de santé

\* Pour cette question, les participants pouvaient sélectionner plusieurs réponses. Par conséquent, la somme des pourcentages dépasse 100%.

Les acteurs locaux et de proximité demeurent le principal levier de mobilisation vers les ateliers du Parcours prévention du Prif, représentant 71% des relais mentionnés par les participants. Les actions régulières d'animation et de structuration du réseau partenarial menées par l'organisme contribuent à consolider leur rôle central en tant que relais privilégiés auprès du public.

L'impact des actions menées par le Prif et ses caisses membres continue de croître de manière significative, avec 30% des participants orientés par ces canaux en 2024, contre 21% en 2023.

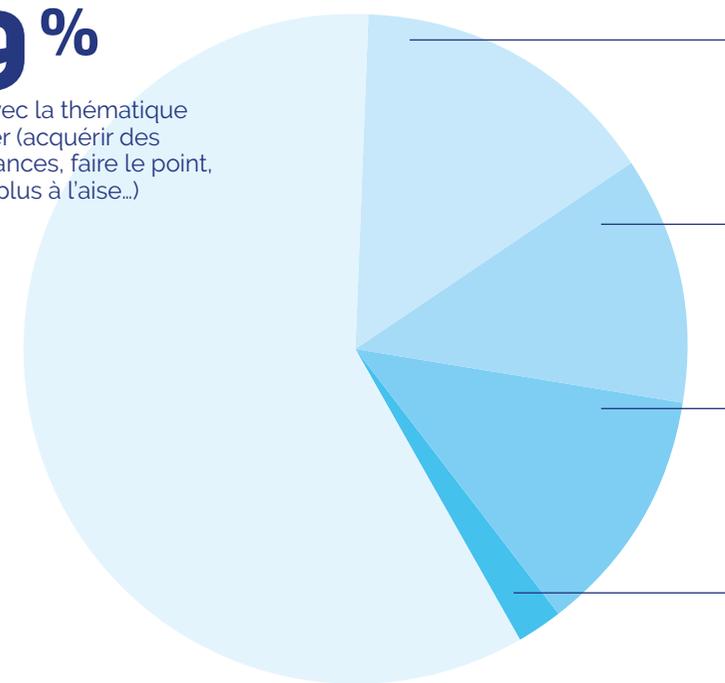
Cette évolution positive s'explique notamment par :

- la pérennisation des campagnes de communication ciblées — mailings papier, e-mailings — ainsi que par le lancement de la première campagne grand public dédiée à l'atelier « **Bienvenue à la retraite** ».
- l'impact de la participation à la visioconférence Parcours 60+, lancée en 2023 pour faire la promotion de l'ensemble du Parcours prévention. Cette action bénéficie également d'un dispositif d'e-mailing ciblé ayant su convaincre **462 participants en 2024**.
- **131** ont pris part à un atelier après avoir suivi cette visioconférence, soit un taux de transformation de **28%**.

Pourquoi viennent-ils aux ateliers du Parcours prévention ?

**59%**

en lien avec la thématique de l'atelier (acquérir des connaissances, faire le point, se sentir plus à l'aise...)



**15%**

pour rencontrer de nouvelles personnes

**12%**

pour sortir davantage à l'extérieur

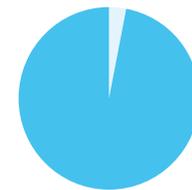
**12%**

pour reprendre confiance en soi

**2%**

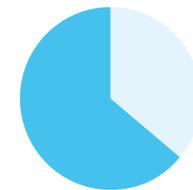
autres

Qu'en retirent-ils ?



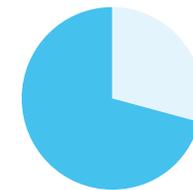
**97%**

déclarent que l'atelier a globalement répondu à leurs attentes



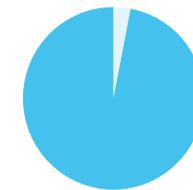
**64%**

ont revu ou ont l'intention de revoir des personnes rencontrées au cours de l'atelier



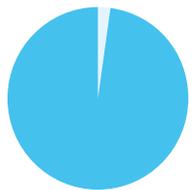
**71%**

expriment le souhait de poursuivre la démarche de prévention dans laquelle ils se sont engagés en s'inscrivant à un autre atelier



**97%**

considèrent que les conseils prodigués lors de l'atelier leur ont été bénéfiques



**98%**

se déclarent prêts à recommander l'atelier à des personnes de leur entourage dont **79%** de manière certaine

## QUELQUES DONNÉES CLÉS PAR THÉMATIQUE

## BIENVENUE À LA RETRAITE

**65%**  
de femmes

**35%**  
d'hommes

**64,4**  
d'âge moyen

## Comment se situent-ils par rapport au passage à la retraite avant leur participation ?

**92%**  
vivent leur passage à la retraite de manière positive

**Pour 77%**  
le départ à la retraite était choisi et préparé

**68%**  
ont envisagé de nouveaux projets depuis qu'ils sont retraités

**31%** les ont déjà mis en place  
**37%** ne les ont pas encore concrétisés

## Une volonté affichée d'être accompagné sur tous les aspects de cette étape de vie

« C'est une façon pour moi de m'assurer que je suis dans les clous pour bien aborder cette nouvelle étape, que ce soit sur le plan administratif, financier et dans ma vie sociale. »

« J'avais besoin de me redonner un coup de boost, de retrouver l'envie, tout en continuant à m'occuper de mon mari, de mes enfants et petits-enfants... Et surtout, réussir à faire le tri et à prioriser dans tout ce que j'ai envie de faire maintenant. »

« J'avais envie d'avoir des retours concrets d'autres personnes, de mieux connaître nos droits... et surtout d'anticiper les pièges à éviter dans cette nouvelle phase. »

## Quels bénéfices sont affichés par les jeunes retraités ?

**92%**  
estiment que l'atelier leur a permis d'acquérir des connaissances concernant les différentes opportunités s'offrant à eux en tant que retraité

**89%**  
indiquent que l'atelier leur a été utile pour les réassurer vis-à-vis de leur crainte sur le passage à la retraite

**70%**  
envisagent de nouveaux projets ou de nouvelles activités

**90%**  
déclarent que les conseils sont adaptés pour en savoir plus sur les activités et projets que l'on peut envisager à la retraite

**87%**  
ont l'intention de solliciter un lieu ou organisme présenté durant l'atelier

« J'aimerais m'investir dans du bénévolat, et puis garder le lien avec les personnes de l'atelier, notamment avec le groupe qu'on a créé ensemble »

« Cela m'a donné envie d'apprendre une langue étrangère, de mieux manger, de voir les choses du bon côté... et de reprendre contact avec mes amis. »

## BIEN CHEZ SOI

**84%**  
de femmes

**16%**  
d'hommes

**74,2**  
d'âge moyen

## Comment se situent-ils par rapport à leur logement et à son aménagement ?

**55%**  
de propriétaires

**91%**  
jugent leur logement adapté à leur besoin en termes d'accessibilité

**76%**  
sont satisfaits de sa consommation d'énergie

**93%**  
pensent rester dans leur logement actuel:

**45%** encore quelques années  
**48%** pour toujours

**44%**  
de locataires

**81%**  
le jugent confortable

**43%**  
ont des projets de travaux

**85%**  
n'ont pas fait appel à un professionnel pour les accompagner dans leur projet dont:

**34%** parce qu'ils ne savent pas à qui s'adresser  
**15%** car ils jugent cela trop coûteux

## Des motivations alignées avec les objectifs de sensibilisation de l'atelier

« J'aimerais apprendre des petits gestes simples du quotidien et être conseillée sur des aménagements qui peuvent vraiment me faciliter la vie. »

« Je viens chercher des conseils pour savoir vers qui me tourner pour trouver des artisans fiables, qui font du bon travail. »

## Quelles intentions sont formulées à l'issue de l'atelier ?

**46%**  
ont des projets de travaux ou d'aménagement qu'ils n'avaient pas avant l'atelier.

Parmi eux, **52%** souhaitent être accompagnés par un professionnel

**64%**  
souhaitent solliciter une aide financière pour mener à bien leur projet

Seulement **27%** des participants expriment le souhait de bénéficier de la visite d'ergothérapeute proposée à l'issue de « **Bien chez soi** ». Ce constat nous engage à poursuivre notre réflexion sur les leviers à mobiliser afin d'encourager les retraités à s'en saisir.

« Les conseils étaient vraiment adaptés à notre quotidien, concrets et faciles à mettre en œuvre. J'ai appris plein d'astuces auxquelles je n'aurais jamais pensé tout seul. »

« Cet atelier m'a fait réaliser qu'on peut faire de petits changements très simples pour améliorer notre confort — et qu'il vaut mieux y penser maintenant, avant d'en avoir vraiment besoin. »



## BIEN DANS SON ASSIETTE

**90%**  
de femmes

**10%**  
d'hommes

**72,3**  
d'âge moyen

### Comment se situent-ils par rapport à leur alimentation ?

**84%**  
sont attentifs à ce qu'ils mangent

**81%**  
se sentent à l'aise pour cuisiner

**94%**  
se chargent des courses alimentaires

**47%**  
sont d'accord avec l'affirmation « un repas léger composé d'une soupe et d'un yaourt le soir est idéal pour passer une bonne nuit ».

« J'ai envie de découvrir de nouvelles recettes simples et équilibrées, pour varier un peu mes repas au quotidien ».

« Je veux mieux adapter mon alimentation à mon âge pour rester en bonne santé le plus longtemps possible ».

### Quelles évolutions dans leur rapport à l'alimentation à l'issue de l'atelier ?

**93%**  
sont plus attentifs à ce qu'ils mangent

**83%**  
se sentent plus à l'aise pour faire leurs courses alimentaires

**78%**  
se sentent plus à l'aise pour cuisiner

**85%**  
prennent plus de plaisir à manger à l'issue de l'atelier et ils ne sont plus que **24%** à considérer qu'un repas léger composé d'une soupe et d'un yaourt le soir est idéal pour passer une bonne nuit

« J'ai retenu plein de conseils simples que j'applique tous les jours, comme mieux répartir les repas ou choisir les bons aliments sans me compliquer la vie. »

« Cet atelier m'a vraiment fait prendre conscience que bien manger, ce n'est pas seulement une question de plaisir, c'est essentiel pour rester en forme et autonome ».



## BIEN SUR INTERNET

**78%**  
de femmes

**22%**  
d'hommes

**72,8**  
d'âge moyen

### Leur usage de l'informatique et d'internet

**68%**  
utilisent internet tous les jours

**44%**  
ne sont pas à l'aise avec l'informatique et internet

**52%**  
ne sont pas à l'aise pour réaliser une démarche administrative seuls

**32%**  
ne sont pas à l'aise pour effectuer une recherche sur internet

### Ils sont motivés par l'acquisition de compétences numériques, quel que soit leur niveau

« J'ai décidé de m'inscrire à cet atelier pour combler les lacunes que j'ai dans le domaine du numérique. J'ai besoin d'un cadre rassurant pour poser mes questions et acquérir les bases à mon rythme. »

« Après 12 ans de retraite, je ressens le besoin de remettre à jour mes compétences informatiques. Le numérique a beaucoup évolué, entre le cloud, les réseaux, les outils en ligne... Je ne veux pas me sentir dépassé, surtout quand tout passe maintenant par Internet. »

« J'ai surtout envie d'apprendre à éviter les pièges qui sont de plus en plus nombreux sur Internet. Entre les arnaques, les faux messages, et les sites douteux, on peut vite se faire avoir quand on ne connaît pas les bons réflexes. »

### Quelles acquisitions à l'issue de l'atelier ?

**82%**  
comptent utiliser plus souvent leurs outils informatiques

**72%**  
sont à l'aise pour réaliser une démarche administrative  
**28%** sont très à l'aise  
**44%** sont plutôt à l'aise mais ont parfois besoin d'aide

**92%**  
sont à l'aise pour effectuer une recherche sur internet  
**54%** sont très à l'aise  
**38%** sont plutôt à l'aise mais ont parfois besoin d'aide

**60%**  
ont fait la démarche de demander de l'aide pour utiliser les outils informatiques et internet  
Parmi cet échantillon, **83%** se sont tournés vers leur entourage, et **12%** vers une structure dédiée (club senior, association, mairie...)

« Je me sens beaucoup plus à l'aise pour envoyer des documents, faire des démarches en ligne ou utiliser les applications du quotidien. »

« Avant, je demandais toujours de l'aide à mes enfants pour la moindre chose. J'ai toujours un peu besoin d'eux, mais je sais davantage où cliquer, comment vérifier les informations et surtout, je n'ai plus peur de me tromper. »



## BIEN VIEILLIR / VITALITÉ

**89%**  
de femmes

**11%**  
d'hommes

**76,2**  
d'âge moyen

### Quel est leur mode de vie ?

**58%**

des participants aux deux ateliers ont effectué un examen de dépistage au cours des deux dernières années (sein, colon, col de l'utérus)

**50%**

marchent plus de 30 minutes par jour

**69%**

déclarent avoir des horaires fixes de coucher

### Ils manifestent principalement l'envie de rester en forme

« J'ai envie de rester en forme, autant physiquement que mentalement. À la retraite, on bouge un peu moins, et là, c'est l'occasion de rester alerte tout en apprenant à bien prendre soin de soi. »

« J'ai besoin de retrouver du lien, de sortir de chez moi, d'échanger autour de la santé avec d'autres personnes dans la même situation. »

### Quels réflexes de santé souhaitent-ils mettre en œuvre à l'issue de l'atelier ?

**47%**

prévoient de réaliser un test de dépistage à la suite des sujets abordés

**31%**

indiquent avoir augmenté leur temps de marche quotidien

**24%**

déclarent que l'atelier les a conduits à adopter des horaires fixes de coucher

« Cet atelier m'a permis de faire le point sur mes habitudes et de me poser les bonnes questions. On ne se rend pas toujours compte de ce qu'on pourrait améliorer, et là, j'ai vraiment pris conscience de ce qui est essentiel pour bien vieillir. »

« J'ai appris des petits gestes simples à adopter au quotidien pour mieux prendre soin de moi. »



## BIENVENUE DANS MA RÉSIDENCE

**73%**  
de femmes

**27%**  
d'hommes

**79,8**  
d'âge moyen

### Dans quel contexte se sont-ils installés en résidence autonomie ?

**37%**

indiquent s'être installés en résidence sur proposition de leurs proches

**34%**

recherchent un cadre de vie sécurisé

**31%**

souhaitent intégrer un lieu de vie collectif pour ne pas être seuls

**24%**

indiquent que leur santé nécessite qu'ils habitent un lieu de vie collectif

**18%**

jugent que leur ancien logement n'est plus adapté (taille, escaliers, difficulté d'entretien, etc.)

**9%**

indiquent qu'habiter en résidence est financièrement intéressant

### Un besoin de se rassurer et d'être épaulé

« Je souhaite entendre les témoignages d'autres personnes dans la même situation pour mieux vivre cette étape. »

« J'ai beaucoup de questions sur toutes les démarches administratives à faire au moment de l'entrée en résidence mais aussi après. »

### Une participation qui permet d'envisager de nouveaux projets

**63%**

souhaitent participer aux activités diverses proposées au sein de la résidence

**69%**

déclarent vouloir mettre en place des projets qu'ils n'envisageaient pas avant d'assister à l'atelier

**58%**

veulent se tourner vers de l'activité physique

**53%**

projetent de participer à des activités en dehors de la résidence

**25%**

veulent mettre en œuvre des démarches administratives présentées lors de l'atelier (dispositifs d'aide, personne de confiance, numérique...)

**19%**

comptent entreprendre des projets d'aménagements du logement

« L'atelier m'a permis de mieux vivre cette étape et de renforcer mon estime personnelle. Je me sens plus sereine face à ce nouveau départ. »

« Grâce à l'atelier, j'ai mieux compris les documents à rassembler, les aides possibles et surtout comment m'organiser. Ça m'a vraiment aidé à y voir plus clair et à reprendre le contrôle. »

## ÉQUILIBRE EN MOUVEMENT©



### Comment pratiquent-ils de l'activité physique ?



### Leur rapport à l'équilibre



### Une participation motivée par l'envie de bouger plus et de se sécuriser par rapport à la chute

« Mon objectif, c'est de bouger plus, d'augmenter un peu chaque jour mon temps d'activité physique. »

« Savoir éviter les chutes, mais aussi me rattraper si ça m'arrive. »

### Des effets déjà visibles à l'issue de l'atelier et qu'ils souhaitent faire perdurer



« J'ai vraiment envie de continuer à bouger. J'ai compris que même quelques exercices simples peuvent faire une vraie différence. »

« Je me sens plus à l'aise dans mes déplacements, plus sûr de moi. Ça m'a redonné confiance pour sortir et rester actif au quotidien. »

## + DE PAS



### Leur rapport à la marche



### Les participants recherchent autant la pratique d'une activité physique que la convivialité de la marche partagée

« Partager un moment convivial en marchant à plusieurs, ça me motive plus que de marcher seul. »

« Je participe à l'atelier pour préserver sa santé, voire pour l'améliorer. »

62% considèrent que le temps qu'ils consacrent à la marche a évolué

76% souhaitent participer régulièrement à des marches et des balades

« J'ai pris goût à la marche régulière. J'ai envie de continuer, ça me fait du bien physiquement et moralement. »

« Maintenant, j'aimerais découvrir d'autres activités pour rester actif et rencontrer du monde. »

## MÉMOIRE



### Où en sont-ils vis-à-vis de leur mémoire ?



### Un besoin de stimuler sa mémoire et de se rassurer

« Mieux stimuler ma mémoire au quotidien ».

« Évaluer ma mémoire et avoir des solutions concrètes pour éviter qu'elle ne décline ».

### Ils repartent de l'atelier avec des astuces à mettre en œuvre au quotidien



« J'ai appris plein de choses sur comment fonctionne la mémoire, à la fois théoriques et pratiques. Maintenant, je sais comment mieux l'entretenir au quotidien. »

« J'étais un peu inquiète avant de venir, je me demandais si mes oublis étaient normaux ou pas. Mais en venant ici, j'ai compris que ce n'était pas forcément grave. Ça m'a vraiment rassurée. »

## PRÉVENTION UNIVERSELLE\*



### Dans quelle séance avez-vous appris le plus de choses ?



Aucune thématique ne se démarque de manière significative: les participants expriment avoir tiré des enseignements de chaque séance. Cela témoigne d'un intérêt et d'un bénéfice globalement répartis entre les différents sujets abordés.



### Ils souhaitent poursuivre la démarche de prévention avec des ateliers sur les thématiques suivantes :



« L'atelier a changé positivement ma relation avec les autres locataires. »

« Il faut continuer ces actions au sein du foyer car elles apportent beaucoup. »

\* La démarche qualité de cet atelier est différente car les participants renseignent uniquement le questionnaire final. Les questions posées sont adaptées au profil spécifique des participants, majoritairement résidents en foyer de travailleurs migrants et résidences sociales.

# 44 LA DÉMARCHE QUALITÉ COMME LEVIER D'AMÉLIORATION CONTINUE: PANORAMA DES TRAVAUX ALIGNÉS AVEC LES ENGAGEMENTS DES CONVENTIONS D'OBJECTIF ET DE GESTION (COG) DES CAISSES MEMBRES

Le Prif a élaboré sa feuille de route en cohérence avec les conventions d'objectifs et de gestion de ses caisses membres. À ce titre, de nombreux projets d'études s'inscrivent parfaitement avec les orientations stratégiques définies dans le cadre de la mission de service public portée par l'interrégime.

## Développer l'offre de services carrière pour l'ensemble des actifs : l'expérimentation de l'atelier « Bienvenue à la retraite » auprès des futurs retraités

Comme évoqué dans la première partie de ce rapport, le Prif a initié en 2023, une expérimentation de l'atelier « **Bienvenue à la retraite** » qui avait pour objet de tester l'adaptabilité de l'atelier ciblant historiquement les jeunes retraités à un nouveau public : les actifs proches de la retraite.

L'évaluation, conduite jusqu'en 2024, s'est appuyée sur une approche qualitative combinant observations en séance et entretiens individuels et collectifs.

## Quelques enseignements phares de cette expérimentation

- **Le ciblage des futurs retraités est opportun et idéal environ un an et demi avant le passage à la retraite.** Même si elle n'est pas considérée comme obligatoire, cette temporalité est validée tant par les participants que par les Directions de Ressources Humaine interrogées.
- **Les retours des participants témoignent d'un haut niveau de satisfaction, contribuant à faire évoluer les représentations et idées reçues autour de la retraite.** Les échanges entre pairs, confrontés à des enjeux similaires, facilitent l'émergence de bonnes pratiques et la construction de projets personnels.
- **Les axes d'amélioration vont dans le sens d'un renforcement des supports remis à l'issue de l'atelier pour favoriser la mise en action des projets formulés par les participants.** Bien que les participants se déclarent globalement préparés à la transition vers la retraite, la mise à disposition d'un support de synthèse, sous format numérique ou papier, apparaît comme un outil utile pour consolider les acquis.
- **L'évolution d'une partie du contenu a également été recommandée.** En effet, une révision de plusieurs modules semble nécessaire afin de mieux correspondre aux besoins du public, tant retraité que futur retraité. L'étude préconise une adaptation pour rendre les contenus plus concrets et opérationnels, en évitant les généralités déjà largement connues.

- **L'élargissement de la sensibilisation aux publics encadrants, notamment les managers, a été régulièrement suggéré.** Cette démarche permettrait de les impliquer davantage dans l'accompagnement de leurs collaborateurs dans la préparation à la retraite, en intégrant cette dimension comme un enjeu de gestion de carrière.

**À noter que plusieurs participants se sont montrés volontaires pour partager leur expérience à l'issue de cette expérimentation.**

Les enseignements tirés de cette étude et les axes d'amélioration identifiés constituent la base du travail participatif que le Prif mènera en 2025 pour actualiser le contenu et le format de l'atelier « **Bienvenue à la retraite** ».

## Garantir une retraite accompagnée pour tous les retraités socialement fragiles : le renforcement de l'évaluation pour l'atelier Prévention Universelle.

En 2024, une version actualisée de l'atelier Prévention Universelle a été déployée en Île-de-France. Cette évolution résulte d'un travail partenarial engagé et coordonné par le Prif, en collaboration étroite avec les opérateurs en charge de l'animation de l'atelier ainsi qu'avec des gestionnaires de résidences sociales.

En complément de la refonte du format de l'atelier, le Prif a engagé, avec l'appui du Gérontopôle Île-de-France (Géront'if), une réflexion visant à structurer une démarche de mesure d'impact inédite sur cette thématique.

Cette initiative s'est traduite par la conception d'outils d'évaluation spécifiques mobilisant l'ensemble des parties prenantes impliquées dans le déploiement de l'atelier Prévention Universelle :

- les animateurs, chargés d'observer les réactions des participants au fil des cinq séances ;
- les participants eux-mêmes, interrogés sur leur ressenti à l'issue de la quatrième séance ;
- les médiateurs sociaux, sollicités un mois après la fin de l'atelier pour témoigner des évolutions comportementales observées.

À l'issue de cette première année de mise en œuvre, les données recueillies offrent des premiers indicateurs sur l'adhésion des participants aux messages de prévention ainsi que sur l'appréciation de l'utilité de l'action par les médiateurs sociaux.

Le Prif ambitionne de consolider ce dispositif

d'évaluation par la réalisation d'une étude complémentaire, permettant d'enrichir l'analyse d'impact. Cette étude quantitative et participative du projet vise à comprendre si :

- ce format de sensibilisation et d'accompagnement s'intègre de manière opérante dans la mission de service public que porte les caisses de retraite auprès de ce public spécifique,
- la participation à l'atelier agit sur le renforcement de l'autonomisation de ce public spécifique dans l'accès aux droits et aux soins,
- la perception quant aux questions liées à la prévention santé après la participation à l'atelier Prévention Universelle.

Les premières orientations de cette étude seront dévoilées lors du dernier trimestre 2025 à l'occasion de l'événement organisé par l'Assurance Retraite Île-de-France célébrant les 10 ans du dispositif Bien vieillir en résidence sociale.

## Garantir un accès à nos services adapté aux besoins des assurés : une étude sur le parcours allant de l'atelier Bien chez soi aux visites d'ergothérapie dans le parc social

Depuis l'année 2021, les participants à l'atelier Bien chez soi peuvent bénéficier d'une visite d'ergothérapeute à leur domicile. L'enjeu est de favoriser la mise en œuvre d'éventuels projets individuels identifiés lors des séances de l'atelier collectif.

L'Assurance retraite a engagé à la fin de l'année 2024 un travail d'étude visant à analyser le parcours menant des ateliers Bien chez soi vers les visites d'ergothérapie financées par l'Assurance retraite Île-de-France.

La première phase du projet d'étude repose sur une méthodologie qualitative combinant observations d'ateliers et de visites d'ergothérapeutes, entretiens avec des seniors résidant dans le parc social, ainsi que la définition d'indicateurs de suivi partagés avec l'Assurance retraite Île-de-France.

Dans un second temps une évaluation approfondie portera sur l'acceptabilité du dispositif et ses effets (prise de conscience, réalisation de petits aménagements, travaux engagés, transmission de l'information à l'entourage, etc.).

Les résultats de cette étude sont attendues dans le courant de l'année 2025.



**03**

**UN RÉSEAU  
STRUCTURÉ POUR  
PORTER UNE  
CULTURE COMMUNE  
DE LA PRÉVENTION  
EN ÎLE-DE-FRANCE**

# 48 UN RÉSEAU D'EXPERTS ENGAGÉS POUR LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE

Depuis sa création, le Prif a noué une collaboration étroite avec les opérateurs et acteurs du territoire dans le but de faire émerger une culture commune de la prévention en Île-de-France. Portée par une dynamique collective, cette mobilisation a contribué à positionner le Prif comme un acteur de référence dans le champ de la prévention à destination des retraités.

Dans une volonté d'amélioration continue de son activité et de son pilotage, l'organisme a coordonné en 2024 une procédure de marché public. Cette démarche a eu pour objet d'établir un accord-cadre avec les prestataires, désignés

comme partenaires opérateurs du Prif, en charge du déploiement du Parcours prévention pour la période 2025-2028.

À l'issue de cette procédure, **11 partenaires ont été retenus** pour composer le réseau Prif. Cette nouvelle structuration marque une étape importante dans la consolidation du dispositif. Elle s'inscrit dans une dynamique partenariale renforcée qui reflète la volonté de l'organisme de garantir une qualité de services en faveur de la prévention et de l'accompagnement du bien vieillir.

## Les partenaires du réseau Prif 2025-2028



**Alogia**  
Bien chez soi



**Brain Up**  
Prévention Universelle



**Destination Multimédia**  
Bien sur internet



**Été Indien**  
Bienvenue à la retraite,  
Parcours 60+



**Happyvisio**  
Cap Bien Être et  
Bien dans son assiette



**Saparman**  
Équilibre en Mouvement®,  
+ de pas, Parcours 60+



**Saveurs et vie**  
Bien dans son assiette



**Talo Prévention**  
Bien chez soi



**Delta 7**  
Bienvenue à la retraite, Bienvenue  
dans ma résidence, Bien sur  
internet, Cap Bien Être, Mémoire



**Néosilver**  
Bienvenue à la retraite, Bienvenue  
dans ma résidence, Bien dans son  
assiette, Cap Bien Être, Mémoire,  
Prévention Universelle, Vitalité



**Comité Régional Sports  
pour tous Île-de-France**  
Équilibre en Mouvement® et Vitalité

En décembre 2024, le Prif a organisé sa rencontre annuelle du réseau, réunissant sa gouvernance, son équipe opérationnelle ainsi que les partenaires experts engagés dans le déploiement du Parcours prévention. Ce moment d'échange a permis de concrétiser la formation de ce nouveau réseau.

Cette édition a été l'occasion de réaffirmer la cohésion et la solidité du réseau, tout en posant les jalons des orientations stratégiques et des indicateurs qui guideront l'action collective sur la période 2025-2028.

Lors d'ateliers au format kiosque, l'équipe du Prif a également pu détailler les conditions de réussite de la collaboration et quelques points d'actualité comme les enjeux du déploiement de Bienvenue à la retraite, de la promotion des actions sur la cartographie pourbienvieillir.fr et de la démarche qualité.

Chaque année, le Prif se réjouit de retrouver son réseau lors de ce temps d'échange marqué par la confiance mutuelle et la convivialité.



## Une dynamique collective et coordonnée en faveur du bien-vieillir

En 2024, le Prif a entrepris de formaliser le plan d'animation de son réseau avec deux objectifs principaux : **améliorer plus encore la programmation des ateliers sur l'ensemble du territoire francilien et fluidifier les échanges entre les partenaires locaux et les opérateurs.**

Ces objectifs ont donné lieu à l'identification de plusieurs axes de réflexion, issus d'un premier temps opérationnel de concertation organisé en 2024 par l'équipe du Prif avec des membres du réseau. Cette rencontre a permis de faire émerger des recommandations et des pistes d'actions opérationnelles pour optimiser la mise en œuvre du Parcours Prévention.

Des besoins partagés ont été mis en lumière lors de cette première phase d'échange :

- Mieux sécuriser le calendrier de programmation des ateliers pour garantir leur bon remplissage et la participation effective des participants à l'ensemble des séances.
- Mieux répartir les thématiques des ateliers sur le territoire pour éviter les doublons et répondre aux besoins de manière équilibrée.
- Identifier de nouveaux canaux et outils de communication entre les acteurs locaux pour mieux coordonner les actions de prévention.

Après ce premier temps collectif dédié à l'animation du réseau, des outils et actions concrètes ont été mis en place pour répondre aux besoins identifiés :

- **Un kit de communication pour les partenaires locaux**, avec des supports prêts à l'emploi pour promouvoir la dimension multifactorielle du Parcours prévention auprès de différents publics et canaux (email, presse, affichage...)
- **Une convention de partenariat revue**, précisant leurs engagements en matière de programmation et de zones de prospection pour une meilleure couverture territoriale. Ce document spécifie notamment un nouveau délai de 2 mois en amont de l'atelier pour valider la programmation et anticiper les éventuelles annulations.
- **Une communication directe et régulière du calendrier des ateliers mensuels** assurée auprès des opérateurs ainsi que des partenaires clés (bailleurs, centres sociaux, etc.), afin de les mobiliser dans la promotion active de ces ateliers auprès de leurs publics respectifs.
- **L'ébauche d'une charte d'engagement à destination des seniors** dans l'objectif de renforcer leur implication en tant que participants et limiter les désistements en cours de cycle. Ce document, conçu et formalisé par l'équipe du Prif, fera l'objet d'une phase d'expérimentation à compter de la fin du premier semestre 2025.

Les travaux d'animation de réseau se poursuivront en 2025 avec deux rencontres prévues qui auront pour objectif principal d'améliorer la communication entre les partenaires opérateurs afin de faciliter les remontées terrain.

# LES FAITS NOTABLES DU RÉSEAU PRIF

Comme chaque année, le Prif initie et participe à des temps forts, stratégiques et opérationnels, reflets de son engagement continu en faveur du déploiement d'action de prévention de qualité en faveur de la construction d'une culture commune du bien vieillir.

## 26 & 27 mars Assises nationales du bien vieillir

Dans le contexte de l'année olympique, le Prif a participé à la 8e édition des Assises nationales du bien vieillir aux côtés de l'Assurance retraite Île-de-France. Cet événement a été l'occasion de nombreux échanges avec les acteurs engagés en faveur de la prévention et du bien vieillir en région francilienne. Parmi les temps forts, l'Administratrice du Prif Elsa Parlange a pris la parole lors d'une conférence animée par la déléguée Léa Perrin-Quermel sur le rôle préventif de l'activité physique aux côtés d'Olivier Hanon, Président du Gérard'if et Denis Masségli, ex-Président du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF). L'ancienne Ministre déléguée auprès de la ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités, chargée des Personnes âgées et des Personnes handicapées, Fadila Khattabi, est venue à notre rencontre saluer notre engagement auprès des retraités franciliens.

## 13 au 16 mars 2024 Participation du Prif au Salon des seniors 2024

Chaque année, le Prif prend part à plusieurs salons et forums pour faire connaître ses actions auprès des seniors et des professionnels. En 2024, l'organisme était présent au Salon des Seniors sur le stand de l'Assurance retraite Île-de-France. Notre présence a été l'occasion de faire un focus particulier sur la thématique du passage à la retraite à la fois sur le stand, en conférences et ateliers dédiés.

**La participation aux salons et forums a permis de sensibiliser près de 1 500 participants en 2024.**

## 22 au 24 avril Formation à l'animation de l'atelier Vitalité

Dans une logique de cohérence pédagogique, le Prif a accueilli une formation dispensée aux animateurs de l'atelier Vitalité, conçu par la Caisse Centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA), afin d'assurer la qualité de son animation et la qualité des messages transmis. Cette session de formation s'inscrit dans une démarche structurée visant à garantir la rigueur et la pertinence des contenus proposés aux seniors, tout en contribuant au renforcement des compétences des professionnels engagés dans le déploiement du Parcours prévention.

## Mai et juin Participation du Prif aux groupes de travail initiés dans le cadre du lancement du service public départemental de l'autonomie (SPDA) dans les départements franciliens préfigurateurs.

Inscrit dans la loi « Bien vieillir » d'avril 2024, le Service Public Départemental de l'Autonomie (SPDA) vise à renforcer l'accès aux droits des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et de leurs aidants, en s'appuyant sur un maillage de proximité. En tant qu'acteur reconnu de la prévention de la perte d'autonomie en Île-de-France, le Prif s'est engagé activement dans les groupes de travail menés dans les départements préfigurateurs des Yvelines, des Hauts-de-Seine et de la Seine-Saint-Denis. Ces échanges ont permis au Prif de valoriser le déploiement du Parcours prévention, en l'inscrivant comme un levier pertinent au service des missions de repérage, de prévention et de démarche « aller-vers » portées par le SPDA.

## 17 juin Participation au forum Bien vivre sa retraite, organisé par l'Assurance retraite Île-de-France et la ville de Paris

L'équipe du Prif a participé au forum « Bien Vivre sa Retraite » organisé par l'Assurance retraite Île-de-France et la Ville de Paris dans les salons de l'Hôtel de Ville de Paris, un événement qui a rassemblé plus de 2 500 visiteurs. Ce temps fort a permis de valoriser le Parcours prévention auprès des retraités franciliens à travers plusieurs animations, notamment une conférence intitulée « Quand et comment préparer sa retraite ? » ainsi que deux sessions de quizz autour du numérique.

## Du 27 juin au 22 juillet Publication du marché public en vue du choix de réseau de partenaires opérateurs pour la période 2025 – 2028

La consultation publique a eu pour objet de consolider et structurer le réseau de partenaires experts, engagés dans la mise en œuvre des actions de prévention dans les territoires. Le marché a été réparti en 13 lots distincts, correspondant aux différentes thématiques d'ateliers proposées, ainsi qu'à la conférence « Parcours 60+ » et à la participation du Prif à des salons et forums.

La consultation en quelques chiffres :

- 81 lots déposés
- 11 opérateurs sélectionnés
- 2 à 3 opérateurs désignés par lots

# EN 2024



23 septembre au 22 novembre  
**Première campagne de communication grand public pour la promotion de l'atelier Bienvenue à la retraite**

L'Assurance retraite Île-de-France a lancé une campagne de communication dans le quotidien Le Parisien afin de promouvoir l'atelier « **Bienvenue à la retraite** ». En utilisant ce format de communication directe à destination des bénéficiaires, notre ambition était de renforcer la visibilité de l'atelier et, par ricochet, de toucher de nouveaux publics n'ayant pas connaissance du dispositif. Cette démarche s'inscrit pleinement dans les objectifs de la convention d'objectifs et de gestion, qui vise notamment à sensibiliser plus efficacement les jeunes retraités aux enjeux de la prévention.

Déployée entre septembre et novembre, cette campagne s'est déclinée en plusieurs vagues et sur divers supports :

- Insertion presse dans Le Parisien
- Partenariat média sur leparisien.fr
- Campagne sur les réseaux sociaux Facebook et LinkedIn

La campagne a permis l'inscription de près de **70 participants** aux ateliers « **Bienvenue à la retraite** » sur les trois derniers mois de l'année soit environ 7 participants par action.

03 octobre  
**Participation du Prif au forum retraite à destination des salariés de l'Assurance retraite Île-de-France**

À l'occasion de la Semaine Bleue à laquelle le Prif participe activement chaque année, l'Assurance retraite Île-de-France a associé l'organisme à l'animation du forum retraite à destination de leurs salariés. L'objectif de ce forum était d'accompagner les personnes souhaitant anticiper et préparer leur départ à la retraite. À cette occasion, l'organisme a pu sensibiliser les salariés futurs retraités aux enjeux liés au passage à la retraite et les inciter à prendre part à l'atelier de prévention « **Bienvenue à la retraite** ».

04 octobre 2024  
**Déploiement du premier atelier Cap Bien Être, intégré au Parcours prévention du Prif**

Intégré au Parcours prévention en 2024, l'atelier a été déployé pour la première fois en Île-de-France au mois d'octobre. Cette nouvelle offre vise à renforcer les capacités des retraités autonomes pour faire face aux situations du quotidien en adoptant des attitudes positives, notamment par une meilleure gestion du stress et des émotions. Dans une logique de qualité et de cohérence, une formation spécifique a été proposée aux animateurs en amont de leur intervention, comme ce qui a été pratiqué pour l'atelier « **Vitalité** ».

26 et 27 novembre  
**Participation du Prif au Salon des services à la personne**

Comme chaque année, le Prif était présent au Salon des Services à la Personne aux côtés de l'Assurance retraite Île-de-France. Au-delà du dispositif habituel de présentation du Parcours prévention avec des animations dédiées, le Prif a saisi cette occasion pour aller à la rencontre des entreprises présentes. L'enjeu : sensibiliser à l'importance d'accompagner les salariés dans la préparation de leur retraite, notamment à travers la promotion de l'atelier « **Bienvenue à la retraite** ».



28 et 29 novembre  
**Déplacement d'une délégation du Prif à Bordeaux pour la signature de la convention avec Cap Senior Aquitaine et la participation à la Journée Nationale Interrégime**

Le déplacement du Prif à Bordeaux a été marqué par deux temps forts significatifs. D'une part, la signature d'une convention de partenariat entre le Prif représenté par son administratrice Elsa Parlange et Cap Seniors Aquitaine représenté par son directeur Benoît Combes, concrétise le rapprochement avec Cap Seniors Aquitaine autour de l'adoption d'un système d'information commun. Cette collaboration témoigne de la volonté du Prif d'intégrer les bonnes pratiques du secteur.

D'autre part, le Prif a pris part à la journée nationale interrégime aux côtés des groupements de l'ensemble du territoire. À cette occasion, France Marchand, coordinatrice de l'offre de services, a présenté l'expérimentation menée en entreprise autour de l'atelier « **Bienvenue à la retraite** », illustrant ainsi la capacité du Prif à élargir son intervention au travers de ses actions de prévention.

# NOS PERSPECTIVES 2025 : PARTENARIAT ÉLARGI ET CONSOLIDATION DE LA MESURE D'IMPACT

En complément des actions habituelles de coordination de l'activité et d'évolution continue de l'offre de services, le Prif a d'ores et déjà identifié deux enjeux qui marqueront l'actualité de l'organisme en 2025 :

- l'élargissement de la gouvernance avec l'intégration officielle de l'Agirc-Arrco au groupement ;
- une réflexion stratégique sur les référentiels portés par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

## L'Agirc-Arrco rejoint la gouvernance du Prif en 2025

Dans un communiqué publié le 7 février 2022, la CNAV, la CCMSA, la CNRACL et l'Agirc-Arrco ont annoncé la signature d'une convention avec l'État, consolidant le dispositif interrégime d'action sociale dédié à la prévention et à la préservation de l'autonomie des personnes âgées. Cet engagement commun marque le point de départ du processus d'intégration de l'Agirc-Arrco au sein de l'ensemble des groupements interrégimes de l'hexagone. Le 1<sup>er</sup> juillet 2025, le Prif concrétisera cette évolution de gouvernance.

ENTRETIEN

## SCARLETT LAZARIC Directrice de la coordination de l'action sociale territoriale de l'Agirc-Arrco qui évoque les enjeux de cette intégration

Vous allez intégrer la gouvernance du Prif en juillet 2025 et ainsi poursuivre une démarche engagée par l'ensemble des structures interrégimes. **Pouvez-vous revenir en quelques mots sur le contexte de votre intégration ?**

**Scarlett Lazaric** • L'intégration de l'Agirc-Arrco au sein du Prif s'inscrit dans une dynamique nationale amorcée par la signature d'une convention interrégime avec l'État, renouvelée le 7 février 2022, aux côtés de la CNAV, de la CCMSA et de la CNRACL. Cette convention a marqué notre adhésion au collectif interrégime dans sa dimension nationale, exclusivement sur le volet collectif des actions de prévention — hors évaluation ou aides individuelles.

Dès lors, l'Agirc-Arrco a pris l'engagement d'intégrer progressivement les gouvernances territoriales de l'interrégime, dont le Prif, selon un calendrier initial de trois ans. Ce processus a nécessité des ajustements, les 17 structures intégrées ayant une organisation propre. Après plusieurs intégrations, nous avons affiné notre démarche et gagné en agilité.

Cette évolution témoigne d'une dynamique politique affirmée et d'une ambition partagée : démontrer que les régimes de retraite au-delà de la gestion des pensions portent également une mission forte en matière d'action sociale. En rejoignant les groupements, l'Agirc-Arrco contribue au renforcement du collectif interrégime et à la reconnaissance de son expertise de plus de 30 ans dans le champ de la prévention et de l'accompagnement des retraités.

Comme vous venez de l'expliquer, cette démarche d'intégration est le reflet d'une démarche nationale, engagée dans une dynamique interrégime en faveur du bien vieillir. **Avez-vous déjà en tête des bonnes pratiques ou des volontés de synergies à mettre en œuvre avec l'Assurance retraite Île-de-France et la MSA Île-de-France en leur qualité de membre de la gouvernance du Prif ?**

**S. L.** • Avant toutes choses, il me semble important de distinguer les relations institutionnelles que nous développons dans le cadre de notre intégration au sein du Prif — qui repose sur une gouvernance tripartite — des coopérations bilatérales que nous entretenons directement avec l'Assurance retraite Île-de-France et la MSA Île-de-France. Nos axes de travail ne seront pas tout à fait identiques selon les partenaires, mais notre volonté de renforcer les synergies est bien partagée.

Concernant les caisses de retraite, il existe un véritable besoin d'interconnaissance de nos offres respectives. Une meilleure articulation, davantage de complémentarité et une communication plus fluide autour de nos actions figurent parmi nos priorités. Cela suppose de prendre en compte nos spécificités de fonctionnement. En tant que régime de retraite complémentaire, l'Agirc-Arrco propose des services, actions et dispositifs complémentaires au service public, pour l'ensemble de ses ressortissants. Nos accompagnements s'appuient sur une évaluation globale, psychosociale, notamment à travers notre service Écoute, Conseil, Orientation (ÉCO), qui oriente ensuite vers les aides les plus adaptées, qu'elles soient légales ou non.

Dans le cadre de notre intégration à la gouvernance du Prif, notre ambition est de contribuer au développement des actions collectives, avec un objectif de diffusion élargie auprès des bénéficiaires. Nous ne raisonnons pas uniquement à travers des dispositifs liés au vieillissement, mais en termes de parcours de vie : de l'entrée dans la vie active jusqu'au grand âge. Cela suppose de penser l'accompagnement dans une logique continue, quel que soit l'acteur mobilisé.

Travailler avec le Prif, c'est donc imaginer comment nos offres propres peuvent s'inscrire dans un parcours global de prévention. C'est aussi promouvoir les actions des uns et des autres de façon fluide, pour que les bénéficiaires n'aient pas à identifier s'ils relèvent de l'Assurance retraite, de la MSA ou de l'Agirc-Arrco. L'enjeu est là : proposer un maillage territorial cohérent, au service d'un parcours lisible et sans rupture pour les personnes accompagnées.

Vous partagez avec les membres de la gouvernance du Prif une mission affichée dans ces termes dans vos orientations prioritaires 2023-2026 « Agir pour vivre sereinement la retraite et accompagner l'avancée en âge ». **Comment comptez-vous traduire cet engagement en ambitions stratégiques au sein du Prif et aux côtés des autres membres de la gouvernance ?**

**S. L.** • L'engagement de l'Agirc-Arrco au sein du Prif s'inscrit dans une volonté de contribuer pleinement à une dynamique interrégime déjà bien structurée et alignée sur une analyse fine des publics vieillissants en Île-de-France. Nous savons que le Prif dispose d'une bonne connaissance des besoins locaux et s'appuie, sur les orientations prioritaires de la CNSA, qui évoluent actuellement. Ces priorités communes, qu'il s'agisse de la nutrition, de l'activité physique, du bien-être cognitif ou encore du soutien aux aidants, constituent des axes de travail concrets sur lesquels nous entendons mobiliser notre expertise.

Du côté de l'Agirc-Arrco, notre contribution repose sur une expérience de plus de 30 ans en matière d'action sociale, avec une attention particulière portée au soutien des aidants. Nous avons développé des dispositifs spécifiques, structurés autour d'une approche globale de la personne, intégrant des facteurs sociaux, psychologiques et financiers. Cette logique de parcours, que nous menons de la première cotisation jusqu'à la fin de vie, nous permet de penser des actions collectives et complémentaires, en phase avec les besoins de terrain.

Nous avons par ailleurs l'habitude de concevoir et déployer des projets innovants, comme la campagne estivale « Voilà l'été... si on bougeait ? », qui vise à lutter contre l'isolement pendant les vacances grâce à des séances de marche hebdomadaire. Cette initiative, aujourd'hui étendue à plusieurs territoires interrégimes, illustre bien notre capacité à concevoir des actions simples, duplicables et à fort impact.

Concrètement, notre volonté au sein du Prif est de participer à la construction de synergies entre les offres existantes, en favorisant la complémentarité entre les initiatives Agirc-Arrco, celles de l'Assurance retraite Île-de-France, de la MSA Île-de-France et du Prif. Il ne s'agit pas d'additionner des actions isolées, mais bien de bâtir un parcours cohérent pour les personnes, où les transitions entre dispositifs se font de manière fluide. En somme, notre ambition est de jouer pleinement notre rôle d'« assembleur » pour capitaliser sur les expertises de chacun et renforcer l'impact collectif de nos actions en faveur du bien vieillir.

**Est-ce que vous voulez ajouter quelques mots pour finir ?**

**S. L.** • Nous sommes très heureux de rejoindre officiellement la gouvernance du Prif. Cette démarche a du sens pour nous, à la fois sur le fond et dans la manière dont elle s'est construite. Il s'agira de notre 10<sup>e</sup> intégration interrégime, ce qui témoigne d'une réelle maturité collective acquise au fil des années, et qui a largement contribué à la fluidité et à la qualité des échanges avec les membres du Prif.

Cette intégration s'est faite dans un climat de confiance, d'intelligence partagée et avec une volonté commune de construire une collaboration équilibrée et cohérente. Nous serons pleinement engagés dans les priorités définies collectivement, et toujours disponibles pour contribuer, là où notre valeur ajoutée pourra être utile.

C'est une nouvelle étape importante dans la construction d'un collectif interrégime renforcé, au service du bien vieillir en Île-de-France.

## Renforcer l'action collective par l'alignement avec les référentiels nationaux en matière de mesure d'impact

En tant que structure de coordination régionale du dispositif interrégime, le Prif déploie en Île-de-France une offre de prévention alignée sur les référentiels nationaux du bien vieillir, notamment ceux diffusés par la Caisse nationale de la solidarité pour l'autonomie (CNSA). Ces documents fournissent une définition et un cadre théorique aux actions de prévention, ainsi que des objectifs et un périmètre d'intervention pour chaque thématique santé. Ils constituent un des outils qui assoit la légitimité des caisses de retraite comme acteurs de la promotion du bien vieillir.

En adoptant début 2014, la convention « **la retraite pour le bien-vieillir, l'offre commune interrégime pour la prévention et la préservation de l'autonomie** » et en définissant les contours d'une identité commune « **Pour bien vieillir – Ensemble, les caisses de retraite s'engagent** », la MSA et l'Assurance retraite ont ainsi marqué leur engagement à structurer l'ensemble de leurs actions en faveur du bien vieillir autour d'une approche institutionnelle commune.

Dans le cadre des actions collectives de prévention, de nombreux travaux sont initiés par les caisses de retraite. La priorité est de consolider ces différentes démarches, et de définir une doctrine dans le cadre d'une dynamique de co-construction interne au comité de projet, mais également en interrégime.

Le Prif poursuit une dynamique d'amélioration continue de ses actions, déjà décrite dans cette publication, en lien avec le contexte politique et institutionnel. C'est dans ce cadre que l'organisme est très attentif aux préconisations publiées récemment par la CNSA sur les actions probantes. Le Prif a d'ailleurs pris part à deux formations portées par la CNSA sur ces sujets : évaluation d'impact des actions collectives de prévention de la perte d'autonomie

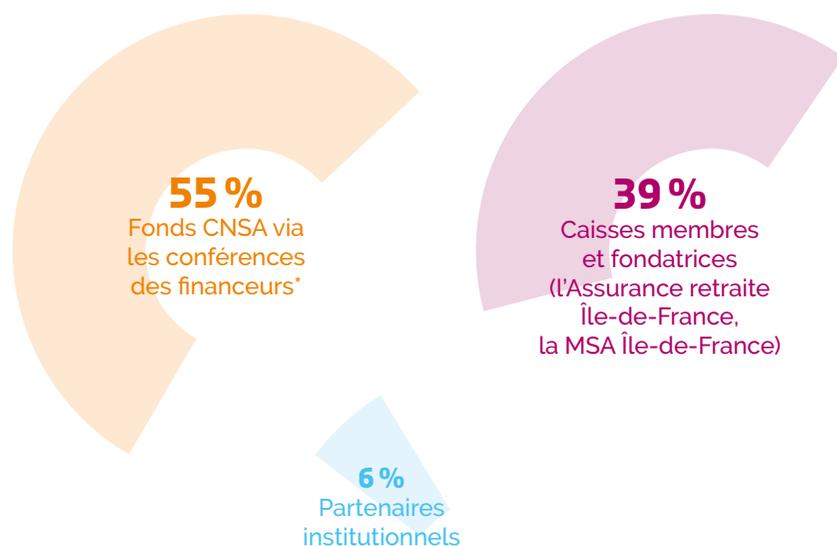
La mesure d'impact des actions fait partie intégrante de l'ADN du Prif, **qui mène actuellement un travail d'étude de ces préconisations pour identifier les axes d'amélioration à intégrer au Parcours prévention.**

La dynamique portée par la CNSA sur la preuve d'impact des actions sur le quotidien des personnes s'inscrit pleinement dans la stratégie portée par le Prif dans sa feuille de route. **En cela, nous ambitionnons de participer à construire une culture de la prévention fondée sur l'expérience, la rigueur et la transformation durable des pratiques.**

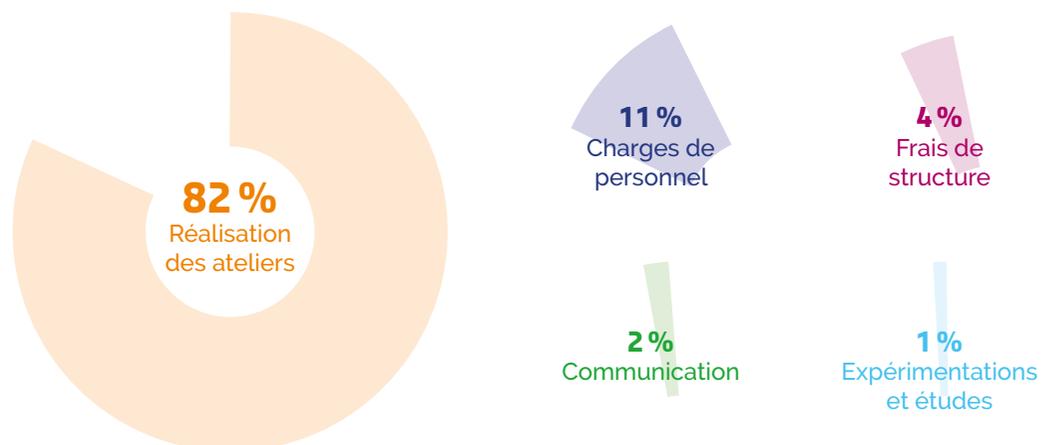
(Cf **Ambition 2** de la feuille de route du Prif).

Mieux comprendre le budget du Prif :  
3,5 millions d'euros en 2024

### COMMENT SONT RÉPARTIS LES PRODUITS DU PRIF ?



### COMMENT SONT RÉPARTIES LES CHARGES DU PRIF ?



### REJOIGNEZ LA DYNAMIQUE COLLECTIVE POUR FAIRE VIVRE LA PRÉVENTION SANTÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

Vous êtes une structure implantée sur le territoire francilien ? Vous souhaitez accueillir des actions de prévention à destination de votre public retraité ou soutenir leur déploiement ?

#### Le Prif vous propose de rejoindre son action :

en tant que **structure d'accueil** d'ateliers collectifs de prévention

comme **partenaire engagé** dans le cofinancement de dispositifs portés par notre ingénierie interrégime

Pour toute information ou prise de contact :  
[contact.prif@prif.fr](mailto:contact.prif@prif.fr)



**Prif**

**Prévention retraite Île-de-France**

131, avenue Paul-Vaillant-Couturier

94250 Gentilly Cedex

contact.prif@prif.fr

www.prif.fr